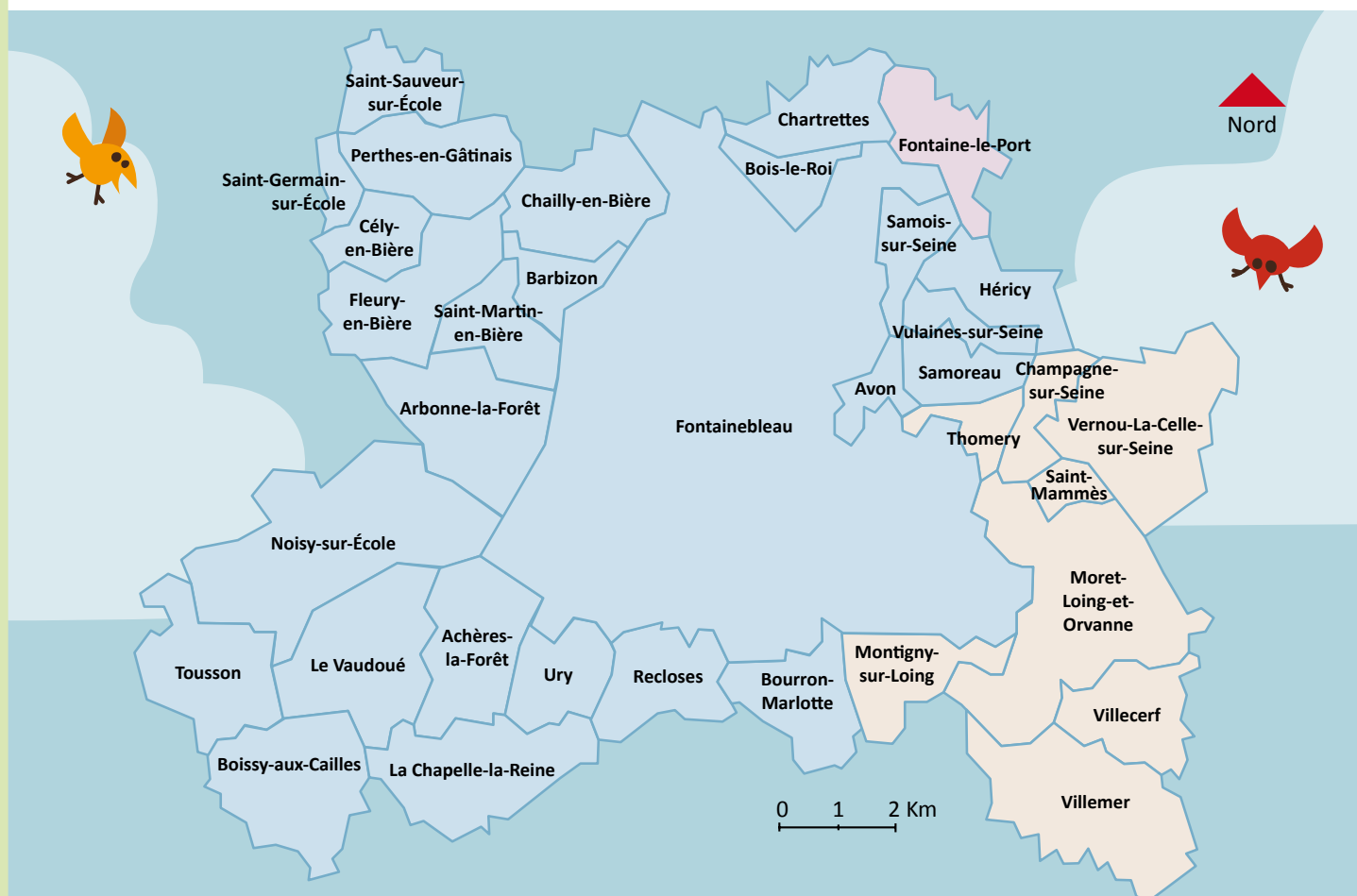


Rapport annuel 2018



Carte du territoire du SMICTOM de la Région de Fontainebleau au 1^{er} janvier 2018

- Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau
- Communauté de Communes Moret Seine et Loing
- Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

RAPPORT ANNUEL 2018 sur le prix et
la qualité du service public d'élimination
des déchets ménagers et assimilés

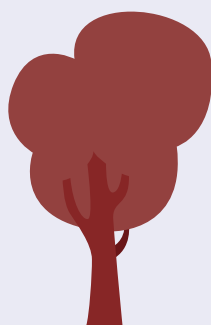


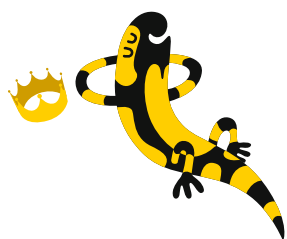
INTRODUCTION

L'ORDIF, Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France (qui, sous l'impulsion du Conseil régional d'Ile-de-France, a rejoint l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France le 1^{er} août 2017), a proposé aux collectivités une trame de rapport comprenant des indicateurs techniques et financiers incontournables pour décrire de manière synthétique le service public d'élimination des déchets.

Afin de renforcer la pertinence des données et de faciliter la comparaison avec les collectivités franciliennes, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a souhaité intégrer ces indicateurs depuis le rapport annuel 2006.

Ce format du rapport annuel permet donc de mesurer la qualité du service offert à nos usagers et d'apprécier les performances de collecte sélective sur le territoire du SMICTOM.





1/ Présentation générale du SMICTOM de la Région de Fontainebleau	p.1
Composition et territoire du SMICTOM Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM Cartographie du territoire du SMICTOM Compétences exercées par le SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés Opérations assurées par le SMICTOM	
2/ Organisation du service public de collecte des déchets	p. 5
Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM Organisation de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM La collecte des encombrants en porte à porte La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels) Caractéristiques du réseau de déchèteries Résultats de la collecte sélective en 2018 Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM Qualité de la collecte sélective Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM Les installations de traitement Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte	
3/ Coût du service public d'élimination des déchets	p.19
Les modalités d'exploitation et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat Les indicateurs économiques	
4/ Mesures de prévention des déchets et détournement de flux d'ordures ménagères	p.22
Le compostage pour une réduction des déchets à la source Temps fort pour communiquer sur la prévention des déchets : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) La prévention des dépôts sauvages : la campagne #forêt poubelle L'éco-exemplarité des collectivités et des services associés La reprise des textiles Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture La recyclerie de Vernou La Celle sur Seine	
5/ Tableau de bord de synthèse des indicateurs	p.33
Caractéristiques du syndicat de collecte Indicateurs techniques sur les opérations de collecte Indicateurs financiers	
6/ L'emploi	p.34
Organigramme L'emploi d'insertion	
7/ La communication	p.35
Les éco-ambassadeurs Animations scolaires Participation aux manifestations locales Les autres outils de communication	
ANNEXES	p.46

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU 1

Composition et territoire du SMICTOM en 2018 |

Nom des collectivités adhérentes *	Nombre de communes	Population	Part / population total	Part d'appartements
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau	26	70 362	67%	40%
Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux	1	995	1%	8%
Communauté de communes Moret Seine et Loing	8	33 177	32%	23%
TOTAL SMICTOM	35	104 534	100%	34%

* ou en convention

Tableau de présentation du SMICTOM (source INSEE recensement 2015)

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe en 2018 35 communes rurales et semi urbaines soit 104 534 habitants. Situées dans le sud de la Seine et Marne, ces communes possèdent un parc de logements composé de nombreux logements individuels et résidences secondaires.

Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM |

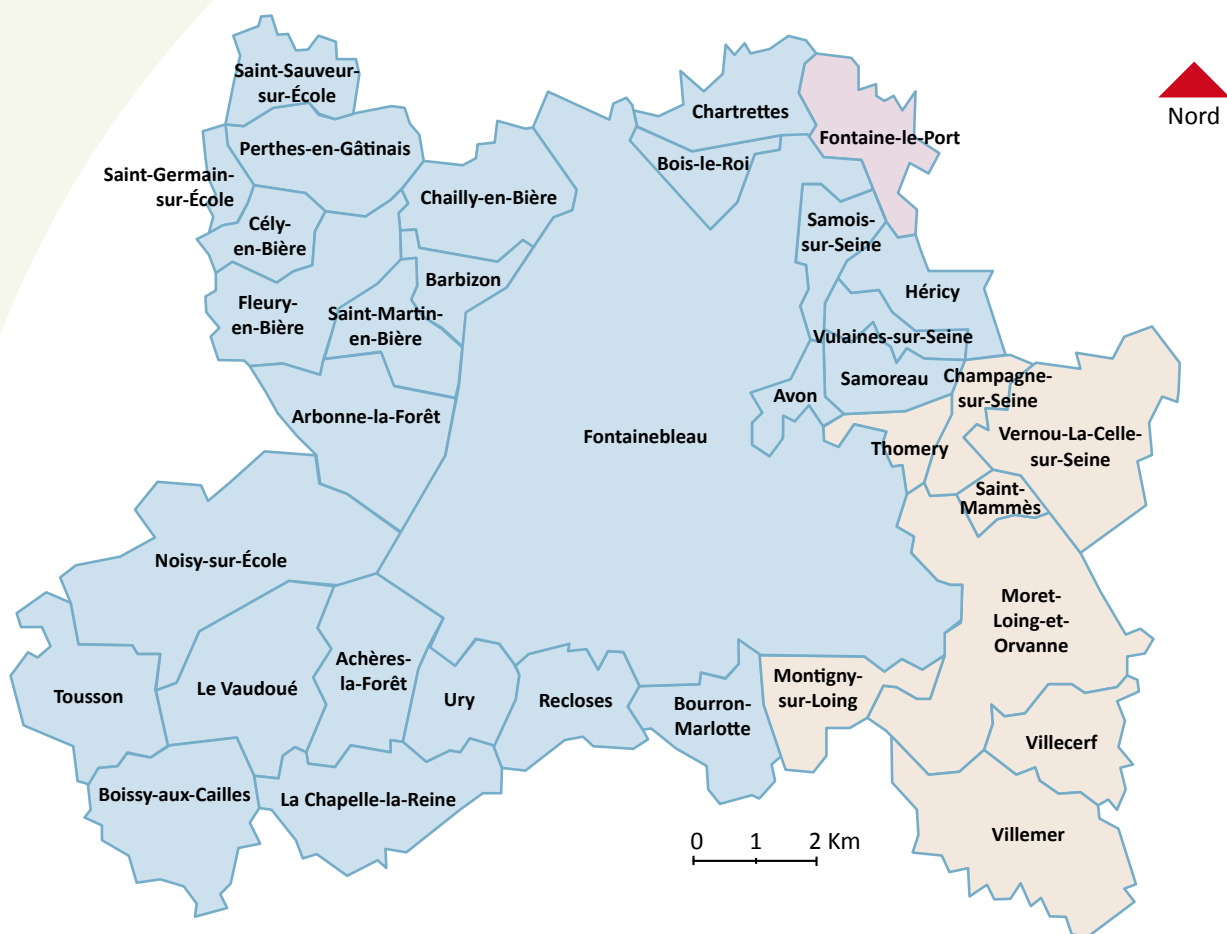
Parc de logements total : **51 427** logements
 Part de résidences principales : **85 %**
 Part de résidences secondaires : **6 %**
 (moyenne départementale : **3 %**)
 Part de logements vacants : **9 %**

Part des appartements dans l'ensemble des logements : **34 %**

35 communes
 104 534 habitant



Cartographie du territoire du SMICTOM |



100 %
du territoire
desservi

 **Communauté d'Agglomération
du Pays de Fontainebleau**

 **Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux**

 **Communauté de Communes
Moret Seine et Loing**

Carte représentant le territoire desservi par le service public de gestion des déchets



Compétences exercées par le SMICTOM :

la collecte des déchets ménagers et assimilés |

Compétences exercées par le SMICTOM	Ordures ménagères résiduelle	Emballages, journaux, magazines, verre	Déchets verts	Déchets encombrants	Déchets ménagers spéciaux	Déchets apportés en déchèterie	Déchets assimilés aux ordures ménagères (activités des professionnels)
Mode d'organisation de la collecte	Porte à porte	Porte à porte PAV	Porte à porte Allo déchets Déchèterie	Porte à porte Allo déchets Déchèterie	Apport volontaire	Apport volontaire ou sur rendez-vous	Porte à porte Redevance spéciale
Traitement	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM	Véolia/Kutler	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM SMETOM	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM SMETOM	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL

Compétences du SMICTOM :
la collecte des déchets
ménagers et assimilés



Opérations assurées par le SMICTOM |

Les communautés d'agglomération et de communes adhérentes au SMICTOM lui ont délégué la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers.

En 2018, le Pays de Fontainebleau a délégué la compétence collecte et traitement des déchets au SMICTOM pour l'intégralité de son territoire. Ce dernier a vu son périmètre de compétence élargi à 17 communes supplémentaires : Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Boissy-aux-Cailles, Cély en Bière, Chailly en Bière, Fleury-en-Bière, La Chapelle la Reine, Le Vaudoué, Noisy sur Ecole, Perthes-en-Gâtinais, Recloses, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Tousson et Ury.

Le SMICTOM a quant à lui transféré la compétence valorisation/traitement des déchets et gestion des déchèteries aux syndicats suivants : le SMITOM-LOMBRIC, le SIREDOM et SMETOM de la Vallée du Loing (par convention).



2 Organisation du service public de collecte des déchets

Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM I

COLLECTE EN PORTE À PORTE EN 2018 (hors collecte effectuée par le SMETOM)					
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% de la population desservie	Données de collecte en kg/hab desservi/an
Collecte des ordures ménagères résiduelles (sans GPO)	Prestataires VEOLIA KUTLER OURRY	C1 à C6	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle marron ou bac simple couvercle marron ou bordeaux	100 %	264
			Habitat collectif Bac gris couvercle bordeaux		
			En sacs (dans 2 centre-villes)		
Collecte des déchets verts	Prestataires VEOLIA KUTLER OURRY	C0.5 à C2	Bac gris compartimenté couvercle marron ou bac simple couvercle marron	60 %	83
Collecte sélective du verre	Prestataires VEOLIA KUTLER OURRY	C1 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle jaune	100 %	34
			Habitat collectif Bac gris couvercle vert		
Collecte sélective des emballages et journaux-magazines (sans GPO)	Prestataires VEOLIA KUTLER OURRY	C0.5 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle jaune ou bac simple couvercle jaune	100 %	43
			Habitat collectif Bac gris couvercle jaune		
Collecte des encombrants	Prestataires VEOLIA KUTLER	2 à 4 fois par an	En tas sur la voie publique	30 %	14
Collecte des déchets assimilés (activités des professionnels)	Prestataire VEOLIA	C1 à C6	Bac gris couvercle bordeaux	-	-

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Secteur A

Modalités de collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte des ordures ménagères résiduelles	Semi-enterrées et enterrées	36 Semi-enterrées 19 enterrées	Champagne sur Seine, Ecuelles, Fontainebleau, Veneux-Les Sablons
Collecte sélective des emballages et journaux-magazines	Semi-enterrées et enterrées	33 Semi-enterrées 16 enterrées	
Collecte sélective du verre	Semi-enterrées et enterrées	24 Semi-enterrées 6 enterrées	

Secteur B (Ex-Pays de Bière)

Modalités de collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte sélective des journaux-magazines	Aériennes et enterrées	18 aériennes 2 enterrées	Arbonne-la-Forêt, Saint-Martin-en-Bière, Fleury-en-Bière, Cély-en-Bière, Saint-Germain-sur-Ecole, Perthes-en-Gâtinais, Chailly-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Barbizon
Collecte sélective du verre	Aériennes et enterrées	48 aériennes 4 enterrées	

Secteur C (bornes SIREDOM)

Modalités de collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte sélective des emballages, du papier et des journaux-magazines	Aériennes et enterrées	1 aérienne (journaux-magazines) et 8 enterrées (7 emballages et papier et 1 papier)	Le Vaudoué, Tousson, Boissy-aux-Cailles, Noisy-sur-Ecole
Collecte sélective du verre et des flacons de parfum	Aériennes et enterrées	4 aériennes (verre et flacons de parfum) et 8 enterrées (4 verre et flacons de parfum et 4 verre uniquement)	

Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM

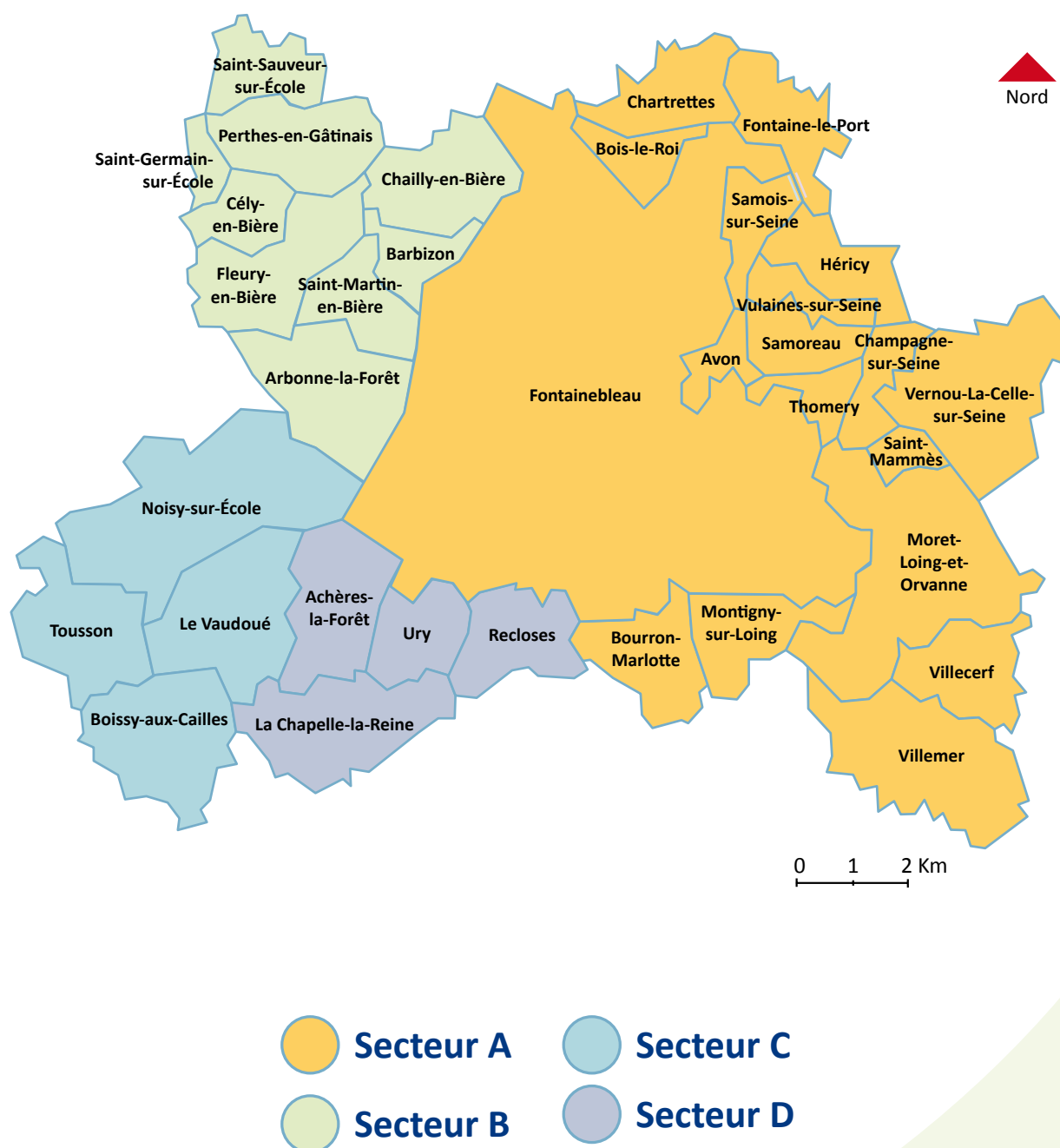
En dehors de l'apport en déchèterie accessible pour l'ensemble des habitants du territoire, le SMICTOM a mis en place des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur certaines communes du territoire. En effet, cette mise en place vise plusieurs objectifs : améliorer le cadre de vie, faciliter l'accès aux conteneurs et améliorer la qualité du tri dans certains collectifs denses.

Organisation de la collecte des ordures ménagères

et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM I

Réalisée par la société VEOLIA PROPRETE dans le cadre du marché notifié en avril 2014 (début d'exécution du marché au 1^{er} juin 2014), la collecte des principaux flux de déchets ménagers s'effectue donc sur la quasi-totalité des communes du SMICTOM selon le mode présenté ci-dessus. Des exceptions sont faites pour la collecte des ordures ménagères dans les hypercentres de Fontainebleau et de Moret-sur-Loing car elle s'effectue en bacs et exceptionnellement en sacs (ou modules).

Suivant la taille et le choix des communes, on distingue des fréquences de collecte des ordures ménagères différentes : de 6 fois par semaine pour l'hypercentre de Fontainebleau à une fois par semaine pour les communes rurales ou semi-rurales. De la même façon, la fréquence de collecte des emballages varie de 2 fois par semaine à une fois toutes les 2 semaines.



Secteur A :

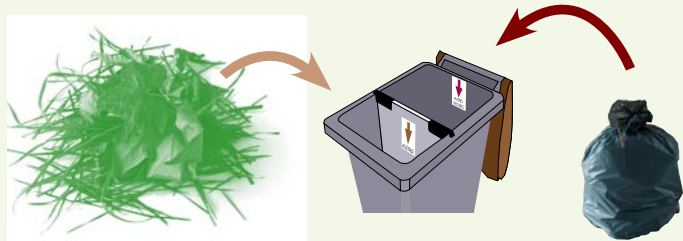
Pour l'habitat pavillonnaire :

la collecte en porte à porte concerne 4 flux différents avec mise à disposition de bacs compartimentés.

Les emballages |
et le verre



Les ordures ménagères |
et les végétaux



Secteur B :

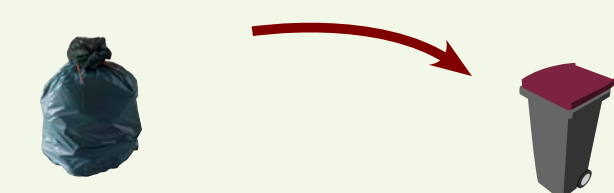
Pour l'habitat pavillonnaire :

la collecte en porte à porte concerne 3 flux différents.

Les emballages |
et le verre



Les ordures ménagères |
et les végétaux



Les emballages |
et le verre



Pour l'habitat collectif :

- La collecte en porte à porte concerne 3 flux différents avec distribution de bacs simples.
- La collecte des conteneurs enterrés et semi-enterrés qui concerne 3 flux

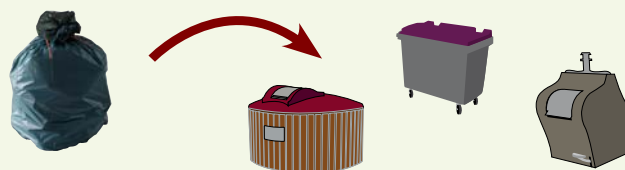
Les emballages |
et le verre



Le verre |
et les ordures ménagères



Les ordures ménagères |
et les végétaux



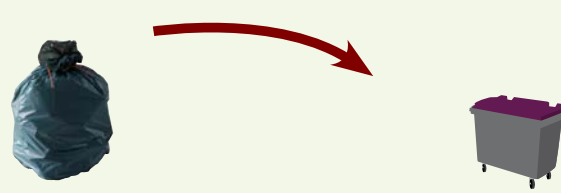
Pour l'habitat collectif :

la collecte en porte à porte concerne 2 flux différents avec distribution de bacs simples.

Les emballages |
et le verre



Les ordures ménagères |
et les végétaux

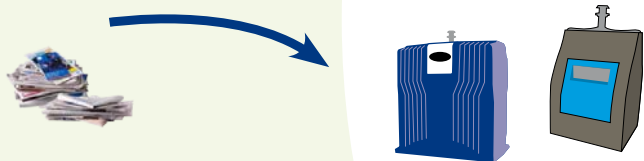


Secteur B (suite) :

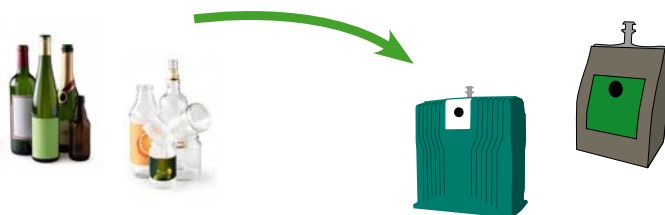
Les points d'apports volontaires :

La collecte des conteneurs aériens et enterrés concerne 2 flux.

Les journaux-magazines et publicités |



Le verre |



Secteur C

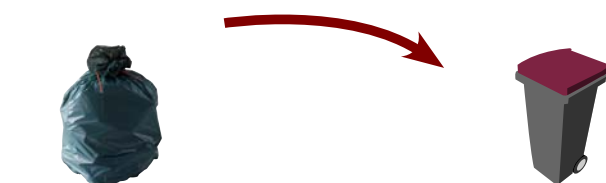
Pour l'habitat pavillonnaire et collectif :

la collecte en porte à porte concerne 2 flux différents.

Les emballages en extension complète des consignes du tri et tous les papiers |



Les ordures ménagères |



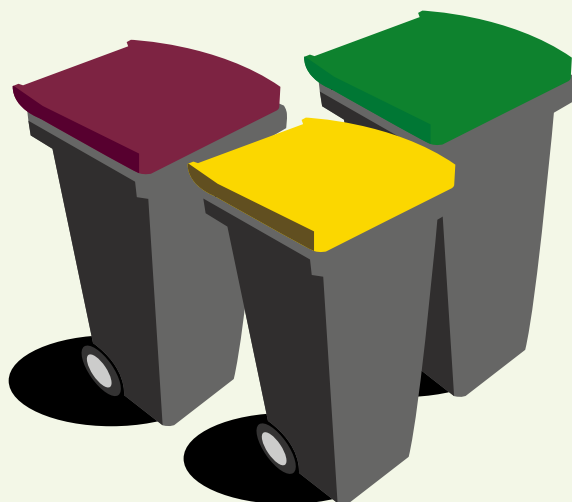
Pour l'habitat pavillonnaire et collectif :

la collecte en point d'apport volontaire concerne 2 flux différents.

Les emballages en extension complète des consignes du tri et tous les papiers |



Le verre |



La collecte des encombrants en porte à porte |

Ce service, assuré par VEOLIA PROPRETE, est aujourd'hui limité à quelques communes. Depuis l'ouverture du réseau de déchèteries, de nombreuses communes ont décidé de supprimer ce service.

En effet, face aux nouveaux objectifs de valorisation des déchets et aux enjeux environnementaux, nous sommes dans l'obligation de constater que la collecte des encombrants ne permet pas la valorisation exigée par la réglementation :

- les Lois Grenelle puis la Loi de transition énergétique pour la croissance verte ont fixé des objectifs stricts en matière de valorisation des déchets et de réduction du volume de déchets. Les quantités enfouies doivent diminuer.
- un Décret de juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques : ils doivent être valorisés, et donc collectés séparément.
- Afin d'inciter les collectivités à respecter les nouvelles réglementations, l'engagement 246 du Grenelle prévoit une augmentation significative de la taxe sur les décharges.

Le service pourra définitivement être supprimé sur tout le territoire lorsqu'une cinquième déchèterie sera construite à proximité de Fontainebleau. La difficulté réside dans le fait de trouver un terrain disponible. Pour les communes de Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole et Tousson, le service Allo déchets remplacera prochainement la collecte des encombrants en porte-à-porte.



La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels) |

Cette collecte s'effectue en même temps que la collecte des ordures ménagères et concerne les utilisateurs professionnels (commerçants, entreprises...) du service public d'élimination des déchets qui produisent des quantités d'ordures ménagères supérieures ou égales à 720 litres par semaine. Pour financer ce service, le SMICTOM a institué, depuis juin 2001, la redevance spéciale. Chaque professionnel utilisateur de ce service paye donc annuellement une redevance spéciale calculée en fonction de la quantité de déchets éliminés.

Tout le travail de suivi des quantités présentées à la collecte est effectué par les ambassadeurs du tri du SMICTOM ou par le collecteur Véolia.

269 redevables pour
5603 tonnes de
déchets assimilés

	Nombre de redevables	Tonnages produits par les redevables
2008	240	6 154
2009	239	6193
2010	254	6344
2011	231	5959
2012	241	6006
2013	247	5937
2014	247	5750
2015	255	5880
2016	260	5773
2017	260	5754
2018	269	5603

Bilan des redevables
du SMICTOM



Caractéristiques du réseau de déchèteries |

Nombre de déchèteries du SMITOM-LOMBRIC	5
Tonnage global entrant 2018	13 749 Tonnes
Maîtrise d'ouvrage	SMITOM-LOMBRIC
Mode d'exploitation	Prestataire GENERIS
Jours d'ouverture	7 jours par semaine
Accueil des déchets dangereux des ménages	Oui
Accès aux professionnels (artisans, commerçants)	Oui, sous conditions

Caractéristiques du réseau de déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sur le territoire du SMICTOM

NB : chiffres non exploitables pour les autres déchèteries du territoire (relevant du SIREDOM et du SMETOM de la Vallée du Loing)

Déchèterie de Vulaines-sur-Seine
pour 31 174 habitants

Déchèterie du Châtelet en Brie
pour 22 000 habitants
(dont 11 689 du SMICTOM)

Déchèterie de Bourron Marlotte
pour 21 205 habitants

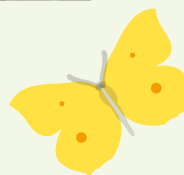
Déchèterie d'Ecuelles
pour 21 268 habitants

Déchèterie d'Orgenoy
pour 17 499 habitants
(dont 10 525 du SMICTOM)

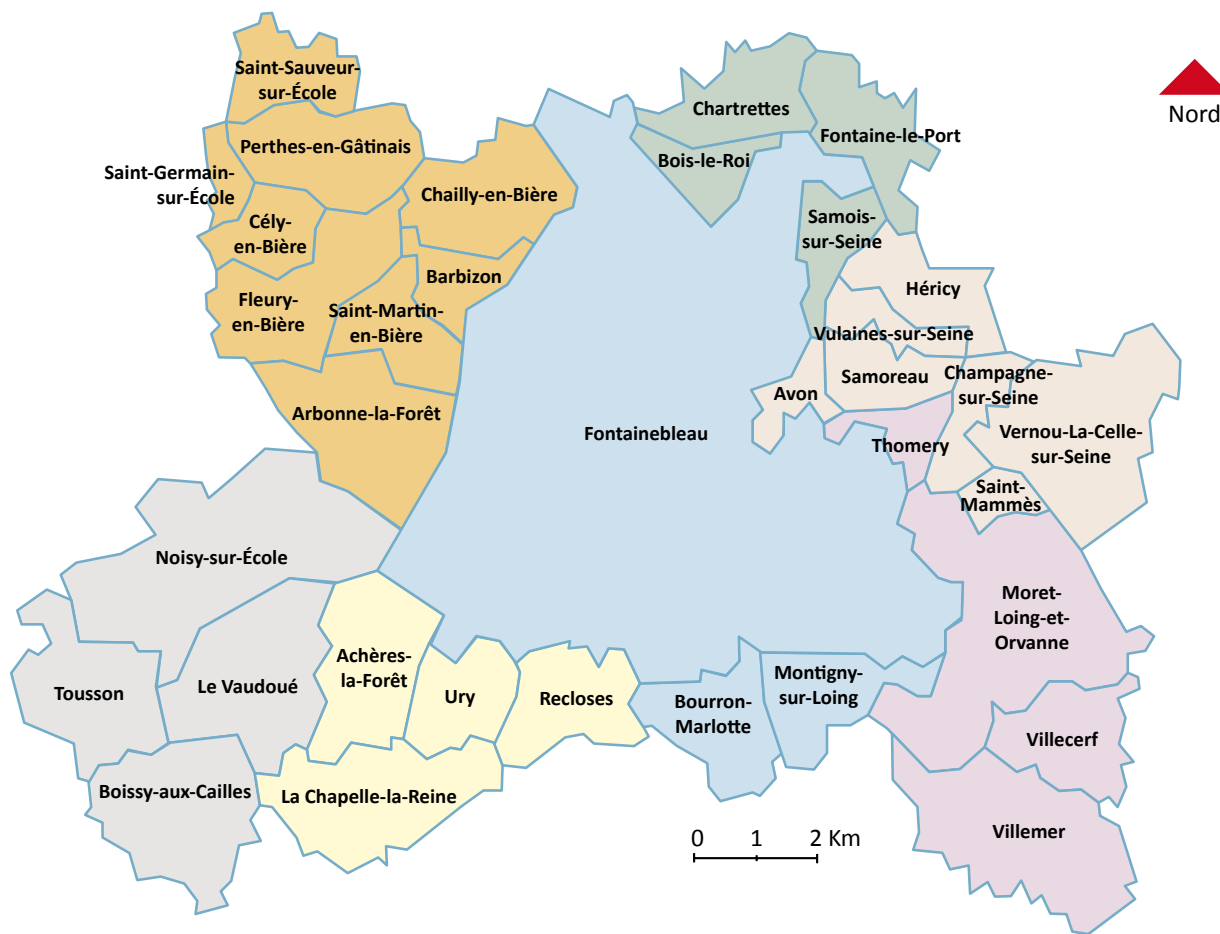
Ces déchèteries accueillent les végétaux, le tout venant incinérable, le tout venant non incinérable, les cartons d'emballages, les pneus déjantés, les piles, les batteries, les huiles de vidange, les métaux, les gravats, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, les ampoules, les Déchets ménagers spéciaux (peinture, batterie, solvant...), le fibrociment et les cartouches d'imprimantes.



Déchèterie d'Ecuelles



Conformément au plan départemental d'élimination des déchets ménagers, un réseau de déchèterie a été mis en place pour répondre à l'ensemble des besoins des habitants de chaque commune.



Un réseau de déchèteries

- Déchèterie du SMITOM-LOMBRIC**
- Déchèterie de Bourron-Marlotte
- Déchèterie du Châtelet-en-Brie
- Déchèterie d'Écuellès
- Déchèterie d'Orgenoy
- Déchèterie de Vulaines-sur-Seine
- Déchèterie du SIREDOM
- Déchèterie de Milly-la-Forêt
- Déchèterie d'Amponville
- Déchèterie verte de Noisy-sur-École
- Déchèterie du SMETOM de la Vallée du Loing
- Déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours
- Déchèterie de La Chapelle-la-Reine



Résultats de la collecte sélective en 2018 I.....

Au global,
40 417 tonnes
collectées en 2018

Tonnages collectés en 2018 et performances de collecte
(hors communes collectées par le SMETOM)

	Données du SMICTOM 2018		Données comparatives Ile de France et Seine et Marne 2016	
	Tonnages totaux	Performances en kg/hab	performances en Kg/hab Ile de France	Performances en Kg/hab Seine et Marne
Ordures ménagères (avec assimilées)	27 306	275	287	278
Emballages journaux magazines	4 396	44	35	38
Verre	3 332	34	20	21
Déchets verts	4 926	50	20	35
Biodéchets	54	0.5	1	0
Encombrants (hors déchèterie)	403	4	26	17
TOTAL	40 417	407.5	389	389

Tonnages des différents flux collectés par le SMICTOM

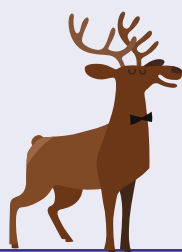
Des performances
de collecte sélective
supérieures à la moyenne
francilienne

Une production d'ordures
ménagères inférieure à la moyenne
francilienne

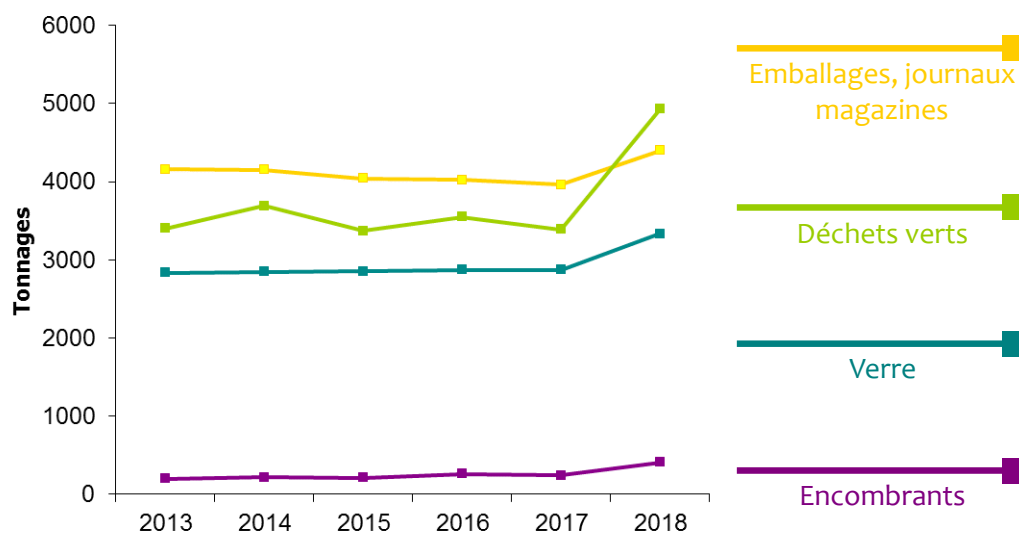
Les performances de collecte se mesurent par le poids collecté par habitant pour chacun des flux.

Les performances atteintes sur le territoire du SMICTOM sont bonnes :

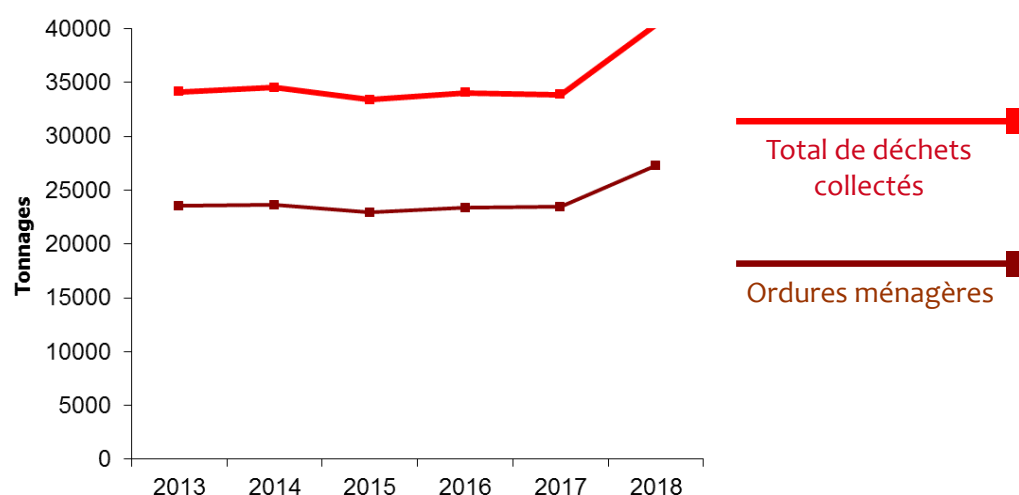
- La production d'ordures ménagères est moins élevée que la moyenne francilienne
- Concernant les emballages, le verre et les déchets verts, les performances par habitant dépassent significativement les performances moyennes d'Ile de France.



Évolution des tonnages collectés par le SMICTOM I



Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2013



Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2013

L'évolution des courbes représentant de la production de déchets en 2018 prend en compte les tonnages ajoutés du fait de l'extension du périmètre de compétence du syndicat.

En réalité, depuis 2012, la production de déchets est en légère diminution. Cette tendance peut varier en fonction des flux de déchets concernés.

Cette tendance s'explique d'abord par une conjoncture économique qui influence les comportements de consommation des habitants.

De plus, le SMICTOM a renforcé ou mis en place des actions importantes de réduction des déchets dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Concernant les déchets verts, une diminution des tonnages est encore à noter en 2018. Cette dernière est principalement liée au contexte météorologique, qui impacte sensiblement les quantités collectées.

Malgré ces variations en fonction du climat annuel, la promotion du compostage doit être renforcée et apparaît être un outil incontournable de prévention des déchets en détournant des quantités d'ordures ménagères (déchets putrescibles) et de déchets verts.

Remarque :

Chaque commune peut voir ses résultats de collecte 2018 dans les « fiches adhérents » de l'Annexe 1.

Qualité de la collecte sélective |

Pour mesurer la qualité de la collecte sélective, trois caractérisations sont effectuées mensuellement : prélèvement d'un échantillon d'emballages collectés sur le SMICTOM, tri manuel de cet échantillon et mesure des éléments indésirables appelés « refus de tri ».

Depuis 2010, la qualité des emballages triés par les habitants du SMICTOM est globalement bonne.

Néanmoins, nous constatons une nette dégradation depuis 2014.

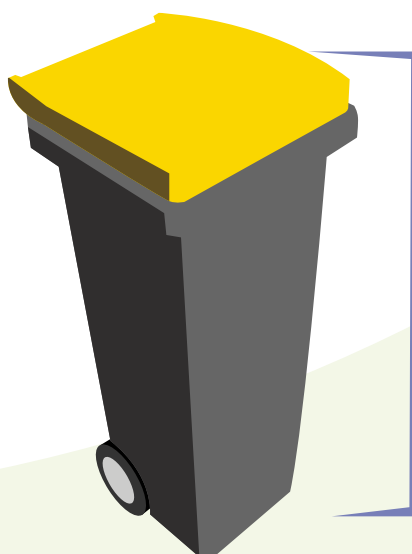
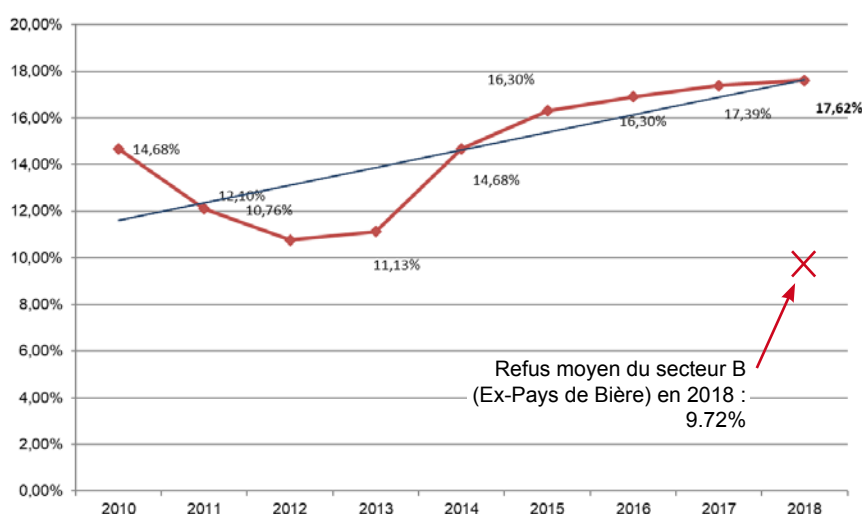
Les actions de contrôle des bacs des habitants par les éco ambassadeurs ont donc été renforcées et des communes ont bien voulu relayer l'information dans leurs bulletins municipaux. De plus, un guide du tri a été distribué sur tout le territoire en même temps que les calendriers de collecte.

Les actions menées doivent permettre d'inverser cette tendance et le taux de refus doit être inférieur à 15% afin d'obtenir 100% des soutiens de l'éco organisme Citeo (anciennement Eco Emballages et Ecofolio).

Les caractérisations permettent également d'évaluer la composition des emballages par type de matériaux.

**Un taux de refus
moyen de
17.62% en 2018**

Évolution des taux de refus moyen annuels depuis 2010



Composition moyenne (en %) des emballages collectés en 2018

	Secteur A	Secteur B
Erreurs de tri	17.62	9.72
Tetrapack	2	3
Métaux (acier, aluminium)	5	9
Plastiques	13	28
Cartons	27	51
Journaux-Magazines	35	-



Les suivis réalisés sur le terrain par les éco-ambassadeurs consistent à apposer un scotch sur les bacs mal triés et à déposer un avis de passage chez l'habitant pour lui indiquer l'erreur qui a causé le refus de collecte.

Afin d'améliorer les performances de qualité et de mieux cibler la sensibilisation des habitants, les suivis ont été renforcés dans les communes qui présentaient des taux de refus plus importants.

Le tableau ci-dessous présente le taux annuel moyen de refus de bacs issu des suivis effectués par les éco-ambassadeurs dans les secteurs A et B (communes initiales du SMICTOM et communes ex Pays de Bière dont les emballages sont triés au SMITOM-LOMBRIC) :

Taux de refus moyen des bacs par commune Année 2018

Commune	%
Arbonne la Forêt	9.13
Avon	15.57
Barbizon	6.17
Bois le Roi	11.18
Bourron Marlotte	12.19
Cély-en-Bière	11.30
Chailly-en-Bière	11.97
Champagne-sur-Seine	11.56
Chartrettes	11.35
Ecuelles	8.76
Episy Montarlot	8.22
Fleury-en-Bière	9.28
Fontainebleau	17.86
Fontaine le Port	13.95
Héricy	13.95
Montigny-sur-Loing	13.06

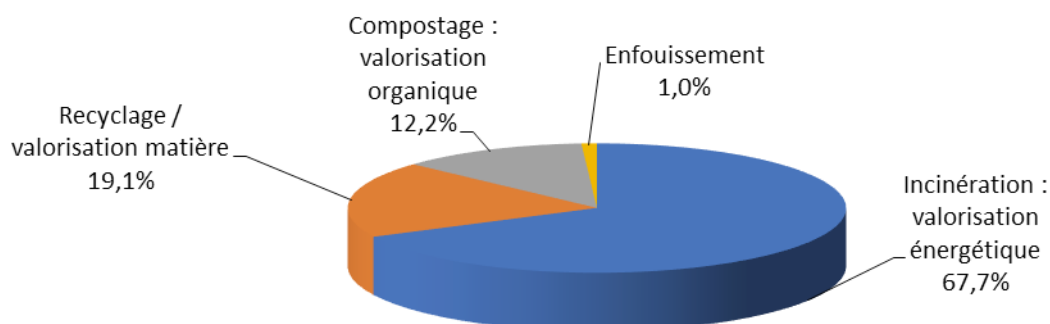
Commune	%
Moret-sur-Loing	10.88
Perthes-en-Gâtinais	1.41
Samoreau	9.88
Samois sur Seine	11.93
Saint-Germain-sur-Ecole	3.90
Saint-Sauveur-sur-Ecole	6.73
Saint Mammès	9.39
Saint-Martin-en-Bière	9.28
Thomery	7.87
Vernou La Celle sur Seine	10.39
Veneux-Les Sablons	13.76
Villecerf Villemer	11.37
Vulaines	10.14
Mini benne secteur B	5.22
Moyenne totale	11.3

+ de 11 bacs sur 100
présentés à la collecte
sont mal triés

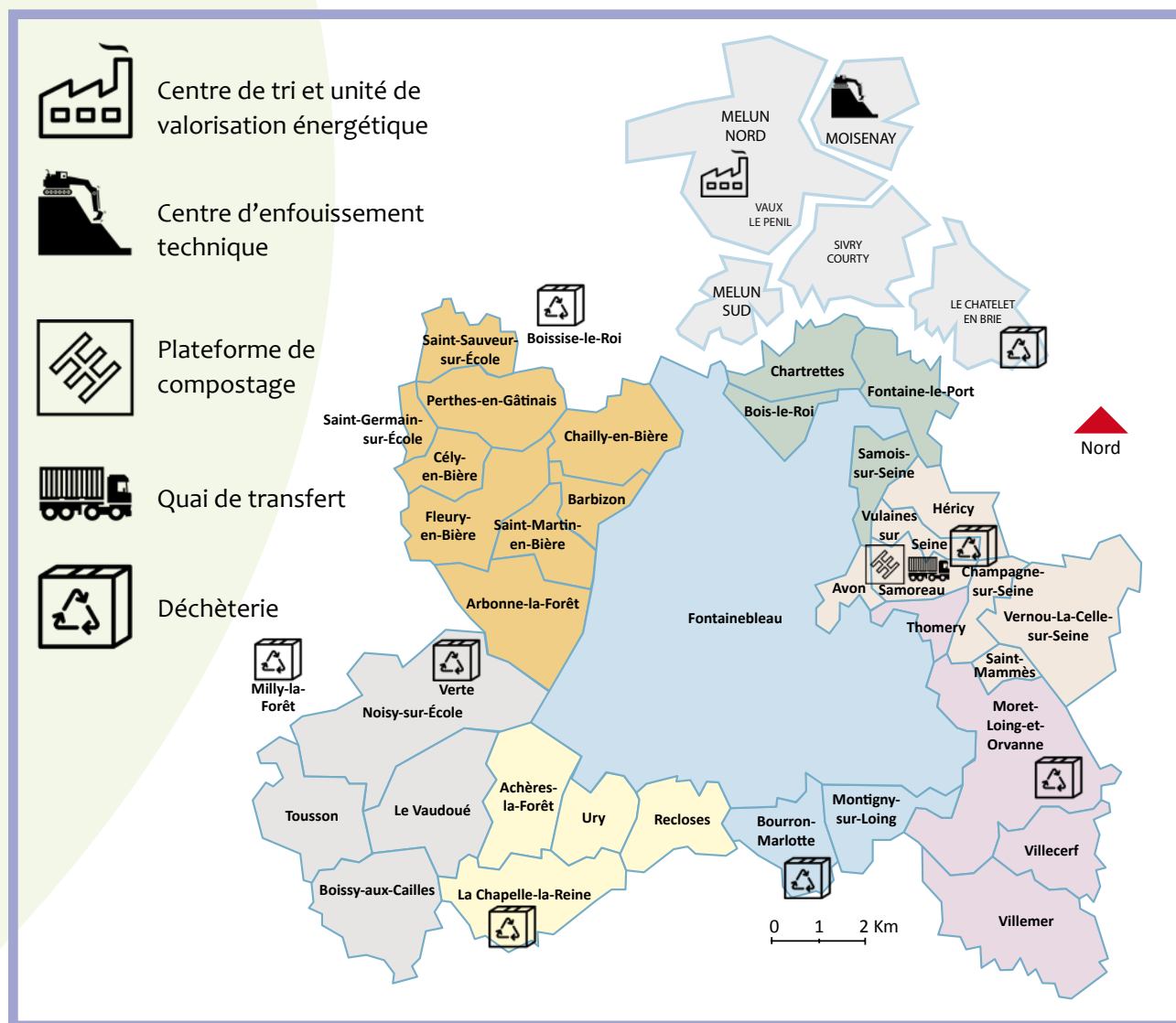
Plus le taux est faible, plus la qualité des emballages présentés est bonne. En moyenne, sur l'ensemble des suivis de collecte effectués en 2018, plus de 11,3% des bacs sont refusés parce qu'ils comportent trop d'erreurs de tri.

Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM I.....

Taux de collecte en vue d'un mode de valorisation Année 2018



En 2018, 99 % des déchets collectés par le SMICTOM ont été orientés vers une filière de valorisation.



Pour réduire les coûts de transports et les nuisances associées, les ordures ménagères, les emballages et le verre collectés sur une grande partie du territoire du SMICTOM transitent en premier lieu par un quai de transfert. Les déchets sont alors regroupés avant d'être acheminés vers les sites de traitement et de valorisation.

Les ordures ménagères résiduelles sont ensuite transférées vers une Unité de Valorisation Énergétique.

- Les emballages et journaux magazines rejoignent un centre de tri.
- Le verre repart directement chez le repreneur pour être valorisé.
- Les végétaux sont directement compostés sur une plateforme de compostage.
- Les encombrants collectés en porte à porte sont quant à eux enfouis sur le Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 de Moisenay.

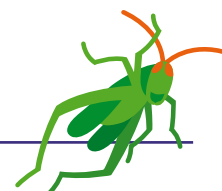
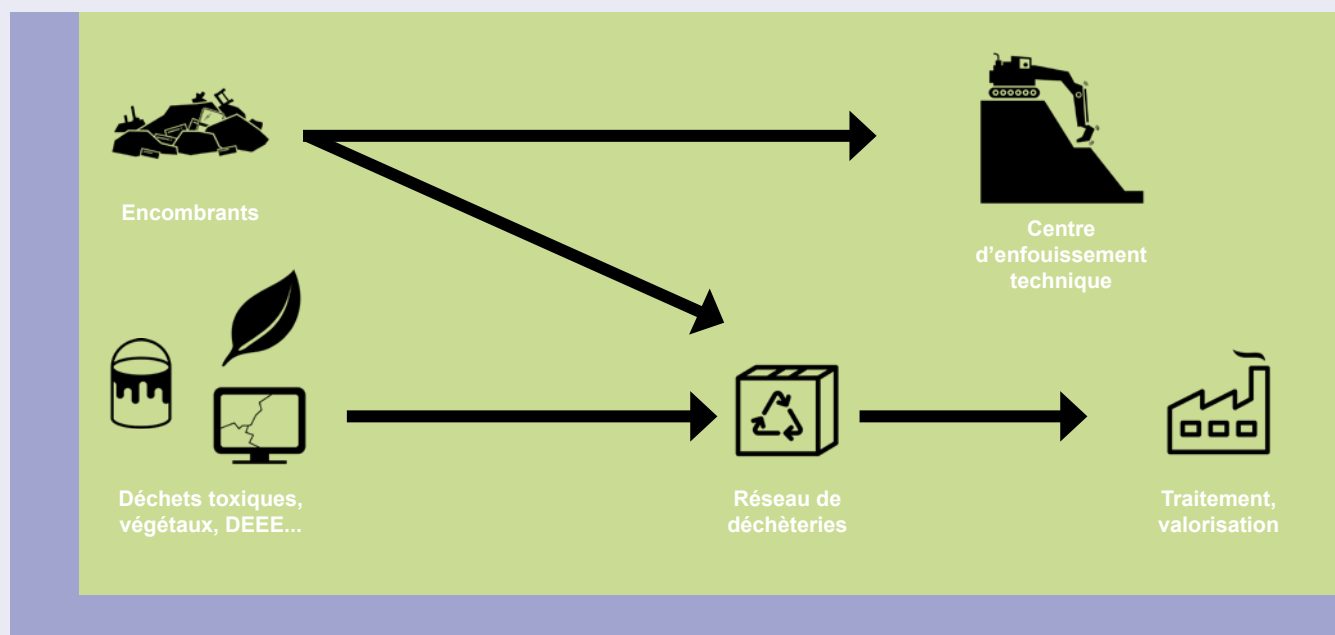
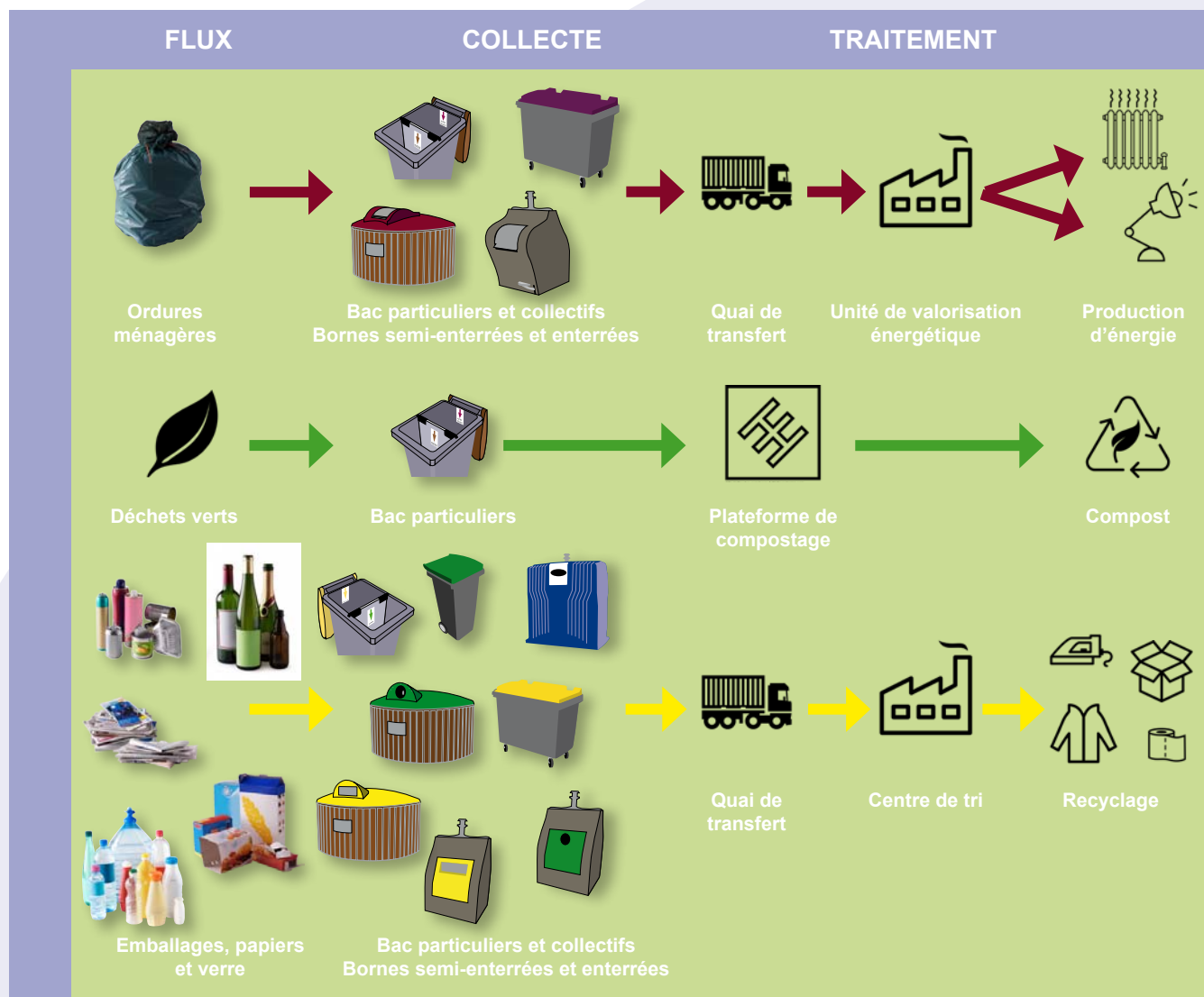


Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte |



Coût du service public d'élimination des déchets

3

Les modalités d'exploitations et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat |

Les marchés publics

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Echéance	Montant annuel des prestations en 2018 en € TTC
VEOLIA	Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés	Marché public de 8 ans	31 mai 2022	5 227 800.16 €
Plastic Omnium	Fourniture des bacs	Marché public de 4 ans	3 janvier 2020	227 618.58 €
Plastic Omnium	Fourniture de composteurs	Marché public de 4 ans	20 septembre 2021	53 778.31 €
Plastic Omnium	Fourniture de conteneurs enterrés	Marché public de 3 ans	05 juillet 2019	70 265.17 €
AIPRéFon	Maintenance du parc de bacs et des points d'apport volontaire Livraison des composteurs	Marché public de 4 ans	31 mars 2019	300 547.74 €
AIPRéFon	Service Allo déchets	Marché public de 4 ans	31 décembre 2020	188 810.36 €
Total				6 068 820.32 €

La délégation de service public

Nom de l'établissement public	Nature de la prestation	Type de contrat et durée échéance	Montant annuel des prestations en 2018 en € TTC
SMITOM-LOMBRIC	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de Service Public	5 190 624.66 € (cotisation + traitement)
SIREDOM	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de Service Public	165 992.9 €
SMETOM (convention)	Collecte et traitement / Valorisation des déchets ménagers	Accord transactionnel	1 056 860.29 €



Les indicateurs économiques I.....

Les indicateurs fournis ci-dessous servent à exprimer les coûts de gestion des déchets du SMICTOM pour l'année 2018. Il s'agit donc d'une approche différente de l'approche budgétaire.

Les indicateurs de coût

	Indicateurs économiques année 2018 du SMICTOM	Montant total	En €/hab
Coût du service public de gestion des déchets	Prestations de maintenance, collecte et traitement (hors communes collectées par le SMETOM)	8 265 749.7 €	83 €
	Contributions versées au SMITOM et SIREDOM (cotisation annuelle)	2 619 215.5 €	26 €
	Frais de fonctionnement du SMICTOM (frais d'administration, de communication, de personnel ...)	1 163 587.36 €	11 €
	Amortissements des biens	351 311.91 €	3 €

Les indicateurs de financement

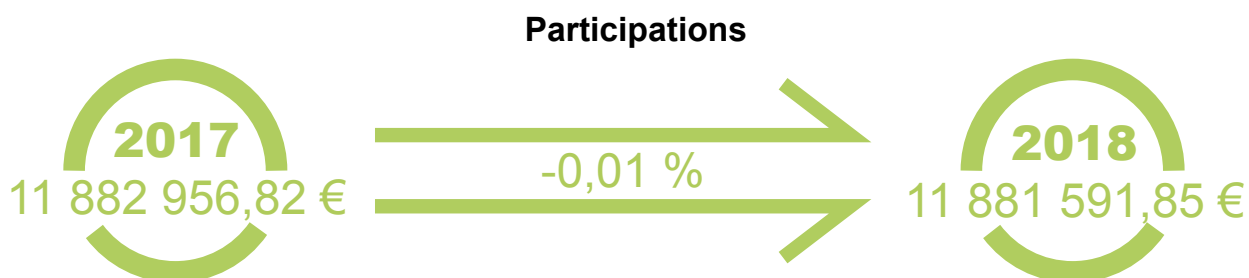
	Indicateurs économiques année 2018 du SMICTOM	En €	En €/hab
Financement du service public de gestion des déchets	Contributions des collectivités adhérentes	11 881 592 €	114 €
	Contributions perçues dans le cadre de la redevance spéciale	955 161 €	9 €
	Soutien éco organismes et subventions	282 694 €	3 €



Les contributions des collectivités adhérentes

Votées en début d'année, les participations des collectivités adhérentes correspondent à l'ensemble des coûts de collecte, de traitement, de maintenance, d'achat des bacs ainsi qu'aux charges de fonctionnement du SMICTOM. Elles sont fonction des tonnages collectés, des services rendus et de la population desservie. Elles font l'objet d'un réajustement l'année suivante en fonction des tonnages effectivement générés.

En 2018, les participations sont restées stables.



La redevance spéciale

Pour chaque professionnel assujetti, le montant de la redevance spéciale est calculé sur la base des litrages déclarés et contrôlés des bacs « ordures ménagères ». La TEOM de l'année précédente étant déduite.

Le coût pour 2018 est resté inchangé : 0,039 €/litre.

	Coût / Litre	Produit perçu par le SMICTOM*	Nombre de redevables
2003	0,027 €	528 521 €	127
2004	0,029 €	770 209 €	194
2005	0,030 €	818 495 €	205
2006	0,031 €	894 027 €	207
2007	0,032 €	890 142 €	201
2008	0,032 €	840 097 €	240
2009	0,034 €	926 466 €	239
2010	0.034 €	899 771 €	254
2011	0.036 €	905 095 €	231
2012	0.038 €	994 313 €	241
2013	0.038€	945 337 €	247
2014	0.038€	945 660 €	247
2015	0.038€	945 554 €	255
2016	0.039€	957 162 €	260
2017	0.039€	940 075 €	260
2018	0.039€	955 161 €	269

* produit du reversement aux communes (80%)

En 2018, 269 conventions ont été signées.
Le montant perçu est en légère augmentation.



4 Mesures de prévention des déchets et détournement de flux d'ordures ménagères

En 2017, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a lancé son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) deuxième génération qui s'étendra de 2017 à 2023.

Le PLPDMA du SMICTOM déclinera localement les objectifs fixés par la Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015. Elle vient renforcer les objectifs de prévention des déchets déjà fixés par le Grenelle de l'Environnement :

- réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés (d'ici 2020) ;
- réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage (d'ici 2025) ;
- porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (d'ici 2025)
- recycler 70 % des déchets du BTP (d'ici 2020).

Pour l'atteinte de ces objectifs, plusieurs axes ont été retenus pour la période 2017-2023 :

Mesures de prévention menées durant l'année 2018 par le SMICTOM
Sensibiliser les publics à la prévention des déchets
Réduire les déchets des collectivités locales et services associés
Renforcer la prévention des déchets verts et la gestion de proximité des biodéchets
Améliorer les pratiques d'achats et renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire
Promouvoir la seconde vie des objets
Améliorer la prévention et la gestion des déchets d'entreprises

Le compostage pour une réduction des déchets à la source I.....

Afin de favoriser les actions inscrites dans le développement durable, le SMICTOM propose, grâce aux soutiens financiers de l'ADEME et du Conseil Régional d'Ile de France, des composteurs individuels à prix très avantageux. Le compostage est une pratique éco-citoyenne qui permet de réduire à la source les quantités de déchets produites et par conséquent les coûts de collecte, tout en permettant l'obtention d'un fertilisant naturel.

Les différents composteur	Bois 400 litres	Bois 800 litres	Plastique 400 litres	Plastique 600 litres
Prix d'achat TTC SMICTOM	54,86 €	77 €	48,50 €	67,88 €
Participation SMICTOM	27,86 €	43 €	28,50 €	39,88 €
Prix unitaire de vente aux particuliers	27 €	34 €	20 €	28 €

Depuis 2002, 4841 composteurs
ont ainsi été acquis sur l'ensemble du syndicat.



Nombre de composteurs distribués par an

2002	124
2003	247
2004	207
2005	239
2006	146
2007	165
2008	197
2009	378
2010	320
2011	389
2012	227
2013	283
2014	293
2015	306
2016	438
2017	367
2018	515



Devant les objectifs de réduction des déchets, le SMICTOM renforce chaque année la communication sur le compostage individuel et collectif.

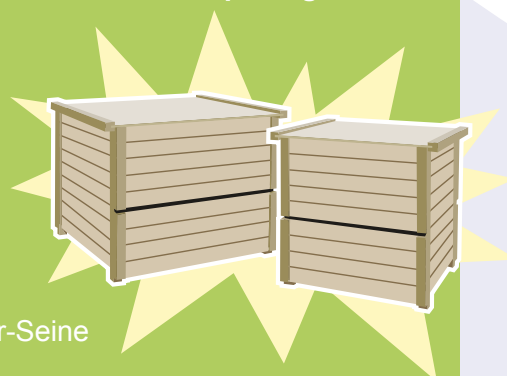
Trois objectifs sont visés :

- trouver des relais pour transmettre le savoir et l'envie de la pratique du compostage.
- mieux former à la pratique du compostage : plutôt que de promouvoir l'achat de composteurs, il s'agit de valoriser la pratique du compostage.
- former les enfants dès le plus jeune âge à cette pratique éco-citoyenne.

En 2018, la thématique du compostage a de nouveau rencontré un grand succès : 30 animations ont été réalisées sur ce sujet.

Voici les établissements dans lesquelles des animations scolaires sur le compostage ont été effectuées en 2018:

- Le Collège Jeanne D'Arc à Fontainebleau
- Le Collège International à Fontainebleau
- L'école maternelle Paul Mathery à Avon
- L'école primaire Jules Renard à Bourron-Marlotte
- L'école maternelle Aubépine à Champagne-sur-Seine
- L'école Amans Alexis Monteil à Cély-en-Bière
- L'école primaire « Les Tilleuls » à Chartrettes
- L'école maternelle « Les Lilas » à Ecuelles
- L'école maternelle et élémentaire Alfred Binet à Samois-sur-Seine
- L'école primaire Auguste Dumesnil à Tousson
- L'école élémentaire Alexandre Chevrier à Veneux-Les Sablons
- L'école communale à Villecerf
- L'école maternelle à Vulaines-sur-Seine



En 2018, cinq établissements supplémentaires ont choisi de pratiquer le compostage afin de réduire la quantité de déchets issue de la préparation de leurs repas et de la gestion de leurs espaces verts. Pour les établissements scolaires qui ont accepté de mettre en place le compostage, le SMICTOM procède à un accompagnement en formant le personnel de l'établissement et en procédant à des contrôles réguliers des composteurs.

Voici les établissements concernés par la mise en place du compostage :

- Collège International à Fontainebleau
- Collège Lucien Cézard à Fontainebleau
- L'école communale de Villecerf
- L'école maternelle Paul Mathéry à Avon
- L'école maternelle « Les Lilas » à Ecuelles

Au total, 25 établissements scolaires et deux restaurants scolaires ont été accompagnés par le SMICTOM pour la mise en place du compostage.

Le SMICTOM a d'autre part réalisé deux ateliers et une conférence compostage: Au Jardin des Noues lors du Festival Terre Avenir à Veneux-Les Sablons, et au Festival Ecologissons à Thomery.



Concernant le compostage collectif, trois résidences sont équipées de composteurs. Il est à rappeler que le SMICTOM accompagne les résidences dans la pratique du compostage en pied d'immeuble : fourniture du matériel (composteurs et bio seaux), information auprès des habitants, communication et aide pour la première récolte.



Le SMICTOM accompagne également les communes dans la mise en place du compostage des déchets verts des cimetières. En 2018, deux communes ont testé la mise en place de composteurs et d'une table de récupération des pots et jardinières. Le principe consiste à mettre en libre-service les jardinières et pots qui peuvent être réutilisés au lieu de les jeter à la poubelle. Les deux communes concernées sont Héricy et Samoreau.



Temps fort pour communiquer sur la prévention des déchets : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) |

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, inscrite dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons nos déchets, ça déborde », impulsée par l'ADEME, est un moment fort de mobilisation.

Du samedi 17 au dimanche 25 novembre 2018, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau s'est mobilisé afin de réaliser des animations sur divers thèmes en lien avec la prévention des déchets et de leur toxicité :

Opération chariot écologique

Cette année, le syndicat est intervenu dans 2 supermarchés : Intermarché, avenue de la gare à Veneux-Les Sablons et Carrefour Market, avenue Gallieni à Chartrettes.

Les agents du SMICTOM ont présenté deux chariots :

Le chariot « éco » : plus écologique mais aussi plus économique.

Le chariot « gaspi » : plus producteur de déchets, plus toxique et plus cher .

Le SMICTOM a donc mis en avant son chariot écologique avec beaucoup de produits ayant une moindre conséquence sur la production de déchets (moins d'emballages) mais aussi des produits alternatifs aux produits toxiques.

Dans le cadre de cette action, les habitants pouvaient jouer pour remporter le chariot écologique en devinant son prix. Le SMICTOM a pu sensibiliser plus de quatre-vingt personnes sur la thématique de la consommation responsable.



Animation assiette durable : luttons ensemble contre le gaspillage alimentaire

Les agents du SMICTOM ont réalisé une animation sur le thème de l'alimentation durable à l'école Rosa Bonheur à Chailly-en-Bière. Les nombreux élèves présents ont pu réfléchir aux impacts environnementaux de leurs repas quotidiens, à la cantine comme à la maison.



Friperie solidaire, en collaboration avec l'association Meli-Melo del Mundo :

Le syndicat mobilise les acteurs associatifs du développement durable de son territoire afin de proposer des activités de sensibilisation inédites. L'association Meli-Melo del Mundo a ainsi participé à l'organisation d'une friperie solidaire à l'Espace Anne Sylvestre de Champagne sur Seine. La belle participation de chineurs motivés (soixante-dix personnes) révèle le nombre croissant de textiles récupérés puis réutilisés sur le territoire du SMICTOM.



Troc aux plantes de Veneux-les Sablons :

Les agents du SMICTOM ont animé un stand sur le compostage au Troc aux Plantes de Veneux-les Sablons samedi 24 novembre. Une sensibilisation au jardinage naturel a accompagné les échanges de légumes, fleurs et plantes diverses des participants.

Ateliers confection d'un Tawashi* et compostage

Le SMICTOM a proposé deux ateliers le mercredi 21 novembre, en partenariat avec le Centre Social de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing :

- Un atelier confection d'un Tawashi animé par les eco-ambassadeurs. *Un tawashi est une éponge confectionnée à partir de tissus de récupération.
- Un atelier compostage et découverte de la vie du sol.

Ce sont 40 enfants qui ont pu découvrir en s'amusant de nouvelles activités durables.



La prévention des dépôts sauvages :

la campagne #forêt poubelle |

Suite à l'appel de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau à travers la diffusion d'un cahier noir sur l'accroissement des dépôts sauvages en forêt de Fontainebleau, la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a souhaité initier une mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire autour de cette problématique.

Après la création d'un groupe de travail Forêt propre, une charte « Propreté forêt et lisière » a été signée par de nombreux partenaires : Le Pays de Fontainebleau, Les Amis de la Forêt de Fontainebleau, l'Office National des Forêts, Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau, Le SMITOM-LOMBRIC, La réserve de Biosphère de Fontainebleau Gâtinais et les associations signataires du cahier noir (La Fédération Française de Randonnée Seine-et-Marne, l'Association des Arracheurs Bénévoles de Plantes Invasives, le Comité de défense des Sites et Rochers d'escalade, les sylvains randonneurs, les amis du château de Fontainebleau).

Ces acteurs engagés ont convenu de se coordonner afin d'intensifier leurs actions et de mobiliser leurs moyens respectifs pour contribuer à la lutte contre les déchets en forêt et en lisière des communes.

Dans ce contexte, le syndicat apporte son soutien à tous les acteurs concernés, tant sur l'aspect préventif (un plan de communication à déployer pour changer les comportements sur le long terme) que sur les aspects curatifs (actions de collecte des déchets).

De plus, le SMICTOM s'est positionné en tant que coordinateur des futures opérations de ramassage des déchets en forêt et lisière en lien avec tous les autres acteurs concernés.

Plusieurs pistes d'actions existent d'ores et déjà :

Actions préventives

La coordination et le financement d'une campagne de communication a débuté en 2018 :

- Définition stratégique du plan de communication
- Elaboration du plan média
- Etude et définition des messages à employer
- Etude des médias et canaux privilégiés
- Création graphique des différents supports visuels
- La coordination, l'organisation et le financement d'opérations citoyennes de ramassage des déchets : fédérer un maximum de communes et d'associations sur l'ensemble du territoire.



#forêt poubelle

L'objectif est de constater une diminution progressive des déchets ramassés au fil des années.

Le SMICTOM fournit des kits « clé en main » afin de permettre aux communes de relayer l'opération et de disposer de tout le matériel nécessaire au ramassage de déchets :

- des flyers et affiches
- Un guide explicatif du déroulement du ramassage, rappel des consignes de tri et de sécurité, charte de bonne conduite
- fourniture de sacs poubelles
- gilets orange, pinces à déchets et gants
- fourniture de poubelles pour effectuer le tri

Le SMICTOM prend en charge la collecte des déchets ramassés.

Trois opérations ont été soutenues par le SMICTOM en 2018 :

- Le 29 septembre avec la commune de Cély-en-Bière
- Le 17 novembre avec la commune de Fontainebleau et l'ONF
- Le 28 novembre avec les Amis de la Forêt de Fontainebleau et l'ONF



Actions curatives :

- Collecte des dépôts sauvages au moyen d'un camion-grappin

Afin d'apporter un soutien technique à l'ONF d'une part et aux communes d'autre part, le SMICTOM a mis en place une collecte des déchets en tas au moyen d'un camion-grappin.

- Collecte des dépôts sauvages au moyen d'un camion plateau pour les communes



Actions répressives

Le SMICTOM ne gère pas directement les actions répressives car il ne dispose pas du pouvoir de police. Cependant, il a participé aux différents groupes de travail qui auront lieu sur ce sujet, aux côtés des partenaires compétents : ONF, Parc Naturel Régional du Gâtinais, Tribunal de grande instance, etc.

Les premières pistes qui ont été évoquées :

- Installation de pièges photos
- Information auprès des élus et des associations sur les procédures

L'éco-exemplarité des collectivités et des services associés |

En 2018, le SMICTOM a accompagné la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) pour une meilleure gestion de ses déchets : en réduire la quantité, savoir les réutiliser et leur donner une seconde vie. La mise en place de ce projet éco-exemplaire a concerné l'ensemble des locaux de la CAPF, y compris le Grand Parquet à Fontainebleau.

Voici les thématiques sur lesquelles la CA du Pays de Fontainebleau et le SMICTOM ont travaillé :

- Tri des déchets recyclables par les agents dans les locaux
- Reprise des papiers d'écriture en vue du recyclage
- Formations dispensées aux agents de la collectivité pour une meilleure gestion de leurs déchets
- Utilisation de vaisselle durable lors des manifestations



De plus, certains établissements scolaires ont été accompagnés par le SMICTOM afin de gérer leurs déchets plus durablement.

En général, ces établissements ont mis en place :

- Le compostage (demande aux enfants de rapporter les épluchures de chez eux)
- La récupération des piles
- La récupération des papiers en vue du recyclage (après les avoir utilisés recto/verso)
- Le tri des emballages

Ces établissements œuvrent le plus possible pour éviter le jetable en utilisant des produits plus durables.

Les élèves ont été sensibilisés par les agents du SMICTOM aux différentes thématiques liées à la gestion durable des déchets : compostage, consommation responsable, toxicité des produits, tri et recyclage des emballages et des papiers d'écriture.

Au total, trois établissements se sont investis dans la gestion durable de leurs déchets, il s'agit de :

- Le collège Colonel Arnaud Beltrame à Vulaines-sur-Seine
- L'école maternelle Paul Mathéry à Avon
- L'école maternelle « Les Lilas » à Ecuelles

La reprise des textiles I.....

La gestion de ces bornes par le SMICTOM permet un meilleur suivi du service sur le territoire. Il s'agit donc d'offrir le meilleur service aux habitants.

Ensuite, cette activité est compatible avec le programme de prévention des déchets du SMICTOM puisque les textiles déposés dans ces bornes sont des flux d'ordures ménagères évités. De plus, ces textiles sont de ce fait récupérés et non plus incinérés.

En 2018, près de 140 tonnes de textiles ont été récupérées.

La production de déchets de textiles peut représenter jusqu'à 6 kg/hab/an. Sur le territoire du SMICTOM, 1.33 kg sont aujourd'hui captés, soit une diminution de 30% par rapport à l'année 2017.

Pour atteindre cet objectif de 6kg/hab/an, il est nécessaire d'envisager de nouvelles implantations et de communiquer auprès des habitants du territoire.



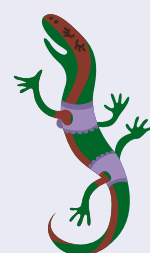
23 communes ont
accepté d'implanter des
bornes pour le textile

Plus de
139 tonnes de
textiles récupérées
en 2018



Voici le détail des tonnages récupérés par commune :

	Tonnages 2017	Tonnages 2018	Nombre de bornes en 2018
ARBONNE-LA-FORET		3.75	1
AVON	23.85	27.5	6
BARBIZON	-	2.01	1
BOIS LE ROI	8.46	8.76	2
CELY-EN-BIERE	-	4.4	1
CHAMPAGNE SUR SEINE	12	15.18	4
CHARTRETTES	12.5	13.96	4
FLEURY-EN-BIERE	-	2.95	1
FONTAINEBLEAU	2.8	1.95	1
HERICY	11.55	11.85	2
LE VAUDOUÉ	-	6.33	2
MONTIGNY SUR LOING	16.45	12.3	4
MORET-LOING-ET-ORVANNE	23.38	22.83	7
SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE	-	1.95	1
SAINT-MARTIN-EN-BIERE	-	2.05	1
SAINT MAMMES	6.66	7.72	2
SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE	-	3.25	1
SAMOIS SUR SEINE	3.84	3.6	1
SAMOREAU	23.15	24.55	4
THOMERY	5.67	5.59	4
VERNOU LA CELLE	6.25	5.26	2
VILLEMÉR	2.05	1.8	1
VULAINES SUR SEINE	4	4.6	1
TOTAL	162.61	139.32	48



Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture |

En 2010, compte tenue de la demande grandissante concernant la reprise des papiers dits « d'écriture », « de bureau » ou « d'impression », le SMICTOM a mis en place une collecte destinée aux administrations, aux établissements publics et aux différentes écoles, collèges et lycées du territoire. En effet, il est à noter que ces papiers d'une autre catégorie que les journaux magazines ne doivent pas se retrouver dans les bacs jaunes car ils n'ont pas les mêmes caractéristiques de recyclage.

Les deux catégories concernées par cette collecte sont :

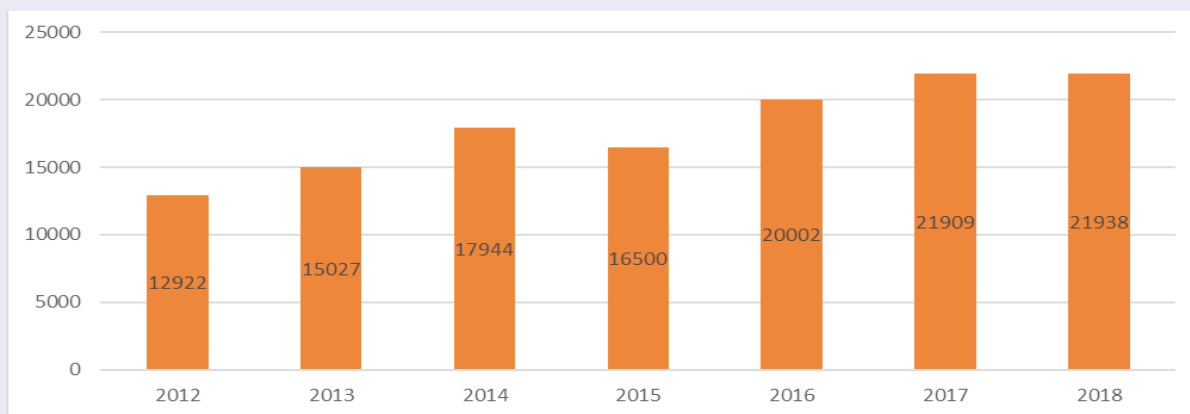
- Papiers colorés : assimilés Sorte 2.06 (archives couleurs). Il s'agit des papiers triés provenant de la corbeille de bureau (correspondance à base de papiers d'impression et écriture, de couleur blanc ou pastel, imprimés ou non).
- Papiers blancs : assimilés Sorte 3.05 (archives blanches sans bois). Il s'agit des papiers d'écriture blancs triés sans bois, en provenance d'archives de bureau, exempts de livres de caisses, de papier carbone et d'adhésifs insolubles dans l'eau.

La mise en place de cette reprise des papiers permet de réduire le gisement aujourd'hui présent dans les ordures ménagères, donc incinéré. Ces papiers peuvent ainsi être recyclés.

Alors que l'année 2017 avait été marquée par une forte hausse des papiers collectés, l'année 2018 se distingue par une stagnation de cette croissance. Les tonnages ont en effet évolué de 21 909 kg en 2017 à 21 938 en 2018. Même si certaines structures sont peu mobilisées et remplissent moins d'un bac par an, le dynamisme de cette démarche est maintenu par les nouvelles conventions qui sont constamment signées ou renouvelées.

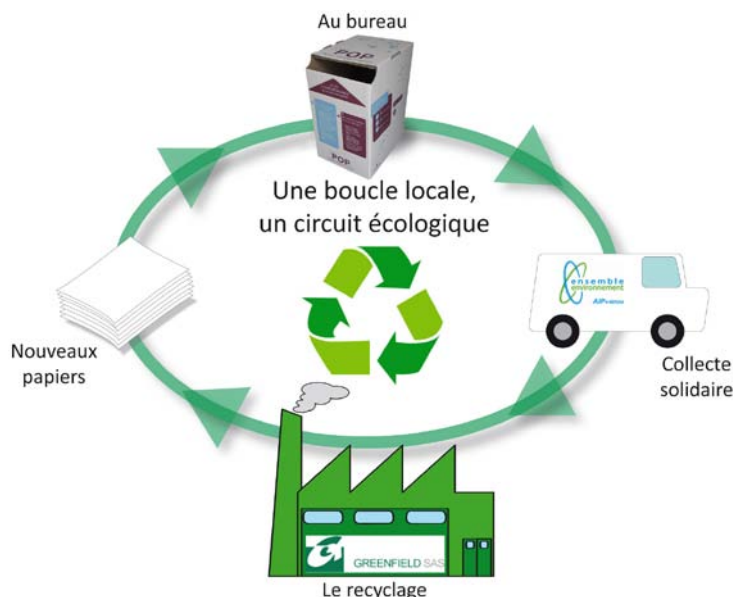
Ce renouvellement, effectué tous les deux ans, permet de s'assurer que les établissements ne rencontrent pas de difficultés et de programmer une nouvelle formation si besoin.

Voici le bilan 2018 en chiffres :



22 tonnes de
papiers récupérées
et recyclées





La recyclerie de Vernou La Celle sur Seine |

Une recyclerie est un magasin qui vend toutes sortes d'objets d'occasion à des prix très attractifs. Ces objets ont la particularité d'avoir été sauvés de la destruction, ils ont droit à une seconde chance. Ils proviennent tous du service d'enlèvement des encombrants «Allo déchets» géré par l'entreprise d'insertion AIP.Ré.Fon.

«Allo déchets» est un service de collecte des encombrants des particuliers sur rendez-vous. Financé en majorité par le SMICTOM, une petite partie du coût de ce service reste à la charge du particulier. Avant destinée entièrement à la déchèterie, une partie de ces objets, ceux qui sont en bon état bien sûr, est maintenant valorisée. Ces objets sont nettoyés, restaurés, et bientôt relookés, puis revendus !

Envie d'R

Récupération
Réutilisation
Revente

La boutique du Festival TERRE AVENIR



Armoire à glace 60 €



Chaise à accoudoir 10€



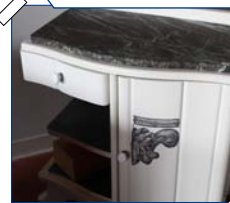
Jouets...



Bijoux...



Vaisselle, 2€/Kg



Meuble relooké
avec tablette en
marbre, 50 €



Tableau de bord de synthèse des indicateurs

Cette partie synthétise les indicateurs clés du service de collecte des déchets délivré par le SMICTOM

Caractéristiques du syndicat de collecte |

Nom : SMICTOM de la Région de Fontainebleau
Compétence : Collecte
Nombre de communes : 35
Taux d'habitat vertical : 34%
Population desservie : 104 534 (source INSEE 2015)



Indicateurs techniques sur les opérations de collecte |

(hors communes collectées par le SMETOM)

Mode de gestion du service de collecte	Prestation de services	
Fréquence des collectes par semaine	0.5 à 6	
		Evolution par rapport à 2017
Tonnage total de déchets collectés en 2018 par le SMICTOM	40 417 T	-
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	99 %	- 0.3 pts
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés	407.5 kg/hab	+ 1.9 %
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées	275 kg/hab	- 0.4 %
Ratio par habitant des déchets verts collectés	50 kg/hab	+ 25 %
Ratio par habitant des emballages et journaux magazines collectés	44 kg/hab	- 6.4 %
Ratio par habitant du verre collectés	34 kg/hab	0 %
Taux de refus du centre de tri	17.62 %	+ 0.23 pts
Nombres d'habitants par déchèterie	de 17 499 à 31 174 habitants	
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie	143 kg/hab	
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Valorisation énergétique, recyclage, compostage	

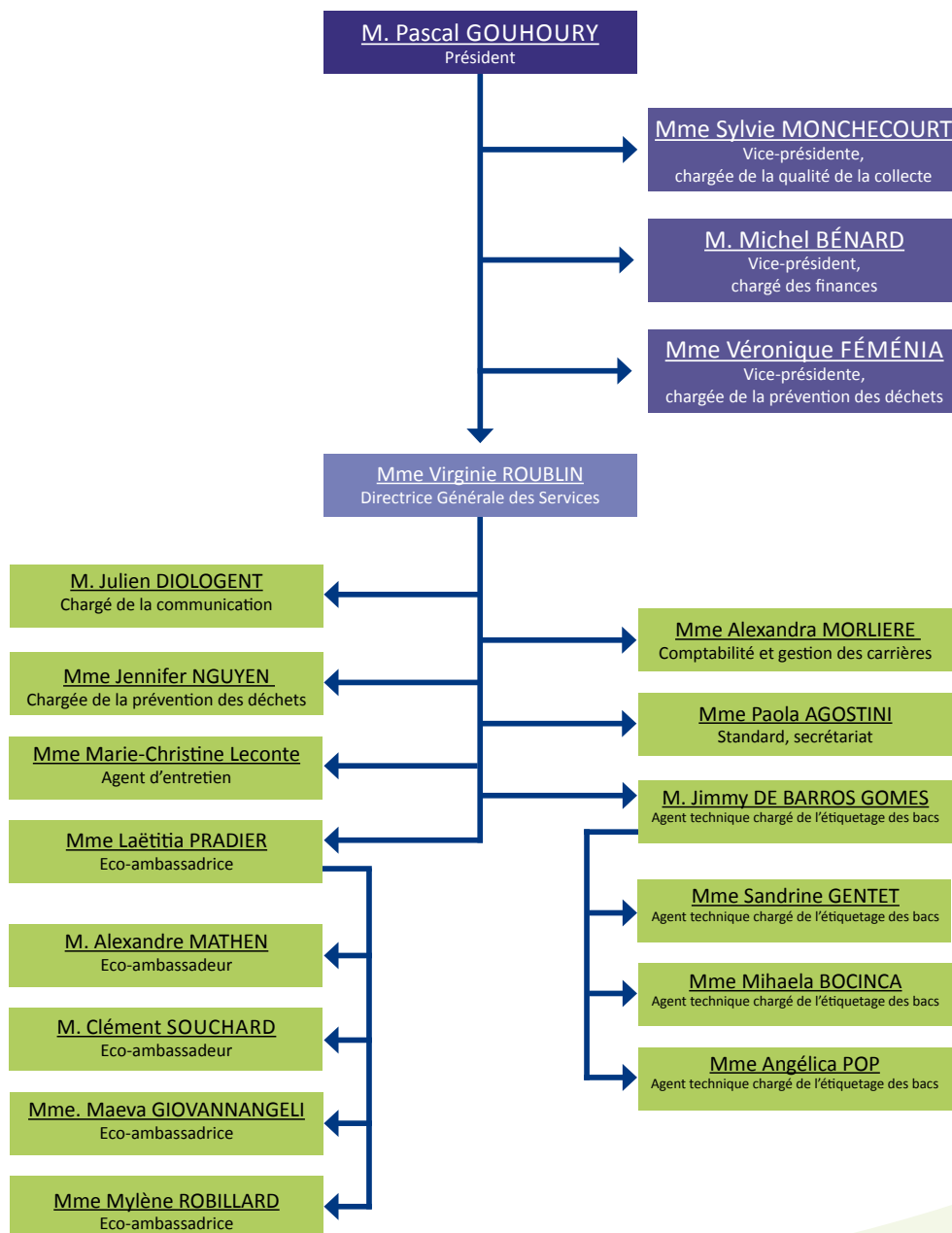
Indicateurs financiers |

	Montant total	En €/hab
Contributions des collectivités adhérentes	11 881 591.85 €	113.7 €



6 L'emploi

Organigramme du SMICTOM de la Région de Fontainebleau



L'emploi d'insertion

Dans une politique de développement durable, le SMICTOM souhaite favoriser l'emploi des personnes qui ont peu, voire aucune expérience professionnelle, ou qui rencontrent des difficultés d'insertion. C'est pourquoi, conformément à l'article 14 du nouveau code des marchés publics, l'action d'insertion fait partie des conditions d'exécution du marché de maintenance des bacs et de Allo déchets.

Le prestataire du marché : L'AIPRéFon (Association d'Insertion Professionnelle de la Région de Fontainebleau) est une structure d'insertion et de formation professionnelle ayant pour objectif de permettre un retour à l'emploi de personnes en difficultés grâce aux métiers liés à l'environnement.

Les éco-ambassadeurs |

La communication est essentielle pour que chacun prenne conscience des enjeux de la gestion durable des déchets, à savoir trier et réduire sa production de déchets. Les 4 éco-ambassadeurs du SMICTOM se chargent au quotidien de transmettre ce message auprès de la population du syndicat en effectuant diverses missions.

Contrôle de la qualité de la collecte

Le contrôle de la qualité de la collecte sélective s'effectue par :

Les « suivis de collecte » et « suivis de benne » :

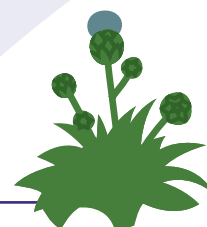
Ces suivis consistent à vérifier, en précédant ou en suivant le passage de la benne de collecte, l'application des consignes de tri et d'informer les habitants des erreurs à éviter.

Les « refus de collecte » :

Ce sont des actions menées en porte à porte permettant, après le retour du rapport fourni par le collecteur, d'expliquer les raisons des refus de collecte et de répondre à toutes les questions des habitants sur les consignes de tri.



En plus de dresser un bilan de la qualité de tri, ces actions permettent une information personnalisée auprès des habitants.



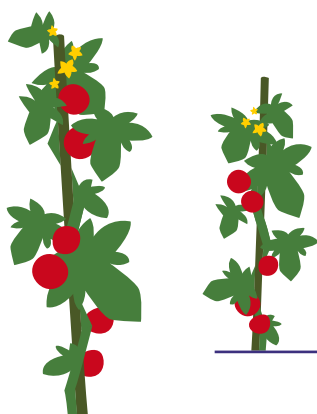
Animations scolaires |

Toute au long de l'année, les éco-ambassadeurs formés pour l'animation en milieu scolaire interviennent dans les écoles, collèges ou centres de loisirs des communes du SMICTOM. L'objectif étant d'inculquer aux plus jeunes l'esprit du tri, de la réduction des déchets à la source et le respect de l'environnement par l'intermédiaire de jeux ou de supports pédagogiques ludiques conçus par les éco-ambassadeurs.

En 2018, 122 animations de sensibilisation ont été effectuées auprès des écoles et structures éducatives. Le nombre d'animations par rapport à 2017 a augmenté de 35%. Ces animations sont orientées vers la sensibilisation au tri, au recyclage et à la prévention des déchets (compostage, réutilisation, éco-consommation...).



La majorité d'entre-elles sont réalisées dans les écoles primaires.
Ce sont au total 2 958 enfants qui ont assisté aux différentes animations.



Voici la répartition des animations scolaires par commune :

	Nombre d'animations
Achères-la-Forêt	0
Arbonne-la-Forêt	0
Avon	15
Barbizon	0
Bois-le-Roi	5
Boissy-aux-Cailles	0
Bourron-Marlotte	16
Cély-en-Bière	8
Chailly-en-Bière	4
Champagne-sur-Seine	15
Chartrettes	4
Fleury-en-Bière	0
Fontaine-le-Port	6
Fontainebleau	6
Héricy	3
La Chapelle-la-Reine	0
Le Vaudoué	0
Montigny-sur-Loing	2
Moret-Loing-et-Orvanne	13
Écuellen	6
Épisy	0
Montarlot	0
Moret-sur-Loing	0
Veneux-Les Sablons	7

	Nombre d'animations
Noisy-sur-École	0
Perthes-en-Gâtinais	0
Recloses	0
Saint Germain-sur-École	0
Saint Mammès	0
Saint Martin-en-Bière	0
Saint Sauveur-sur-École	0
Samois-sur-Seine	7
Samoreau	3
Thomery	3
Tousson	2
Ury	0
Vernou-La Celle-sur-Seine	0
Villecerf	6
Villemer	0
Vulaines-sur-Seine	4
TOTAL	122

Participation aux manifestations locales |



Les agents du SMICTOM animent des stands d'information lors des manifestations locales. Ainsi, en 2018, le SMICTOM était présent sur les évènements suivants :

- Le Festival Terre Avenir à Veneux-Les Sablons
- Les Naturiales à Fontainebleau, stand compostage
- La Fête de Printemps à Moret sur Loing, stand compostage
- Festival Ecologissons à Thomery, stand compostage et tri
- Au Centre d'éco-tourisme de Franchard, en partenariat la Réserve de biophère de Fontainebleau et du Gâtinais et l'Office National des Forêts, stand de sensibilisation aux dépôts de déchets en milieux naturels (deux fois)
- La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)
- Le Troc aux Plantes, à Veneux-Les Sablons, stand compostage (deux fois)
- Les portes ouvertes du SMITOM-LOMBRIC à Vaux-Le-Pénil
- Forum des Métiers au collège Christine de Pisan de Perthes-en-Gâtinais, stand sur les métiers de l'environnement
- La Fête du Village à Saint-Martin-en-Bière, stand d'information sur les activités du SMICTOM
- La Fête du Village à Barbizon, stand d'information sur les activités du SMICTOM
- Festival Hippopop' à l'hippodrome de la Solle en forêt de Fontainebleau, stand de fabrication de produits ménagers écologiques.
- Le Festival de l'enfance et de la jeunesse à Avon, atelier récup'
- Opération Automne au Jardin à Vernou-la-Celle-sur-Seine, stand compostage
- Fête de la Pomme à Perthes-en-Gâtinais, stand compostage
- Le Marché de Noël de Champagne-sur-Seine, ateliers récup'
- La cérémonie de labellisation E3D pour les écoles, stand de présentation des animations scolaires du SMICTOM
- La Semaine Bleue à Avon, atelier produits ménagers écologiques

Ces stands ou ateliers ont pour but d'informer et de renseigner les habitants sur la gestion des déchets et les gestes éco citoyens.



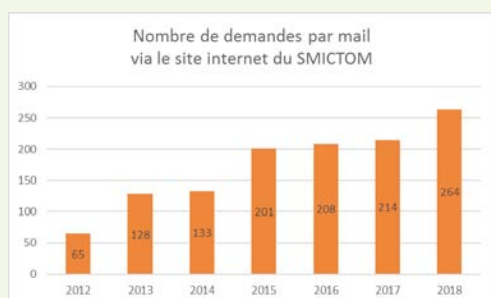
Les autres outils de communication |

Parallèlement aux actions réalisées par les éco-ambassadeurs, le SMICTOM développe des outils pour favoriser la communication et faciliter la remontée d'informations de la part des usagers. Quelques exemples :

Un nouveau site internet

Ce nouveau site est entièrement compatible avec les nouveaux supports numériques, tablette et smartphone. Il est régulièrement mis à jour avec toutes les informations nécessaires à la gestion durable des déchets : actualités, le tri, le recyclage, la prévention des déchets, le compostage et des documents à télécharger.

Les habitants ont toujours la possibilité de poser des questions directement sur notre site internet, ce qui a permis de répondre à 264 questions ou demandes de renseignements en 2018 (contre 214 en 2017)



	2017	2018
Nombre de sessions (nombre d'accès au site)	19 297	23 319
Nombre de pages vues	36 227	50 782
Nombre de visiteurs uniques	14 237	17 269



Le SMICTOM sur Facebook

Les réseaux sociaux font partie intégrante de la vie de tous les jours des habitants. C'est tout naturellement que le SMICTOM a trouvé sa place...

Au 31 décembre 2018, la page du SMICTOM comptant déjà 540 abonnés.



La lettre mensuelle « Il était une fois le SMICTOM »

Il s'agit d'une lettre d'information pratique qui traite chaque mois d'un thème particulier afin d'informer les habitants sur tous les sujets liés à la gestion des déchets (services proposés par le SMICTOM, le tri, la prévention des déchets, le compostage...). En 2018 ont été diffusées les lettres :

Il était une fois le SMICTOM...

Et les lampes recyclables	Janvier
Et l'éco-consommation 1/3	Février
Et les DASRI	Mars
Et la fête du compostage	Avril
Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau s'agrandit	Mai
Et les piles	Juin
Et l'éco-consommation 2/3	Septembre
Et l'éco-consommation 3/3	Octobre
Et la SERD 2018	Novembre
SMICTOM et vous N°1	Décembre



La nouvelle lettre du SMICTOM « SMICTOM et vous »
Cette lettre sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du territoire trois fois par an.

N°01
Hiver 2018-2019
www.smictom-fontainebleau.fr

**SMICTOM
& VOUS**

100% TRI, ZÉRO DÉCHET

Inclus :
votre
calendrier
de collecte
2019

SOMMAIRE

- Page 2 :
LES COULEURS DU RECYCLAGE
- Page 3 :
AU CŒUR DES POUBELLES
- Page 4 :
LE SMICTOM ENGAGÉ
AUX CÔTÉS DES COMMUNES



Édito



Pour cette première lettre d'information « Le SMICTOM et vous », je suis heureux de vous présenter VOTRE syndicat de collecte des déchets. L'année 2018 est toute particulière pour le SMICTOM de la Région de Fontainebleau puisque son périmètre s'est étendu à 17 communes supplémentaires. Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore, sachez que nous sommes attachés aux valeurs du service public : de l'écoute, de la proximité et de l'efficacité.

Pour cela, des agents du SMICTOM, aussi appelés éco-ambassadeurs, sillonnent chaque jour nos communes pour sensibiliser chacun de nous aux enjeux environnementaux liés à la gestion des déchets. Parfois ils se rendent à votre domicile pour vous expliquer le tri, parfois ils interviennent dans les écoles pour sensibiliser nos futures générations à la nécessité de

réduire notre production de déchets. Tri, recyclage, prévention des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore compostage sont nos maîtres mots ! Le SMICTOM, c'est aussi le Festival Terre Vivante. Chaque année en septembre, il se déroule à Moret Long et Ovanne et représente un moment fort de rassemblement festif pour les petits et les grands autour des questions environnementales. Cette année, nous avons pu accueillir plus de 60 stands et 3000 visiteurs.

Enfin, je suis ravi de vous annoncer que toutes les communes du territoire peuvent bénéficier d'un accompagnement du SMICTOM pour les projets de développement durable : mise en place du compostage dans les structures communales, lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines, prêt de gobelets réutilisables pour les manifestations et bien d'autres

services et conseils (voir page 4). Je vous laisse découvrir au fil des pages les informations qui définissent notre identité, attachée au service de proximité. Le SMICTOM reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant la gestion durable des déchets.

Bien à vous,
Michel BÉNARD
Président du SMICTOM de la Région de Fontainebleau



www.smictom-fontainebleau.fr



Sachet de graines : les capucines, plantes mellifères

Permet de renforcer la biodiversité des jardins,
il est un complément à la pratique du compostage.



Cendrier de poche

Cet outil permet de communiquer auprès du public fumeur sur la problématique des mégots de cigarettes jetés dans la nature.



Gobelets réutilisables

Prêtés lors de manifestations, ces gobelets sensibilisent les organisateurs et le grand public à la prévention des déchets.

Sac de pré-tri

Cet outil permet d'accompagner au mieux les habitants en collectif lors d'une sensibilisation ou du changement de mode de collecte vers les conteneurs enterrés ou semi-enterrés.



Guide du tri

Distribution du guide du tri, plus clair et plus complet.



Guide gardien

Ce guide est destiné aux gardiens d'immeubles afin de répondre à toutes leurs questions et de les orienter au mieux dans leur gestion quotidienne des déchets.

Affiches de tri

Affiches de tri grand format pour l'habitat collectif (consignes).



Les calendriers de collecte

Distribués à chaque habitant du SMICTOM, les calendriers rappellent les jours de collecte des différents types de déchets ainsi que les consignes de tri à respecter. Au verso, sont indiqués des gestes simples sur la prévention des déchets à l'attention du grand public et les différentes solutions pour gérer les déchets verts.



Les panneaux de benne

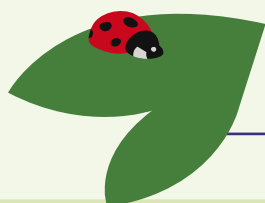
Une série de 12 panneaux de benne a été créée spécialement pour répondre aux spécificités du territoire du SMICTOM de la Région de Fontainebleau.



Une série de films sur le compostage

Cette première série est principalement axée sur le compostage et l'entretien du jardin facile. Ces films sont très vivants et très ludiques. Ils sont visibles en permanence sur le site internet à la page «compostage» et sont diffusés sur des stands, lors des conférences ou lors des animations scolaires. Après « l'Introduction », on y voit comment « Démarrer le compostage » puis « Que mettre dans le composteur ». Ensuite, on voit « Comment conduire son composteur » puis « Les différentes phases du compost » et comment s'en servir. Et enfin « l'entretien du jardin facile ».

En 2018, il y a eu 2 359 vues cumulées pour une durée de 86 heures (contre 1 588 vues cumulées soit plus de 56 heures 2017 et 1 400 vues cumulées soit 48 heures et 40 minutes en 2016).



LA COLLECTE



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

BP 04

Veneux - Les Sablons 77 250 Moret-Loing-et-Orvanne

Tél : 01 60 70 88 99

Fax : 01 60 70 88 98

communication@smictom-fontainebleau.fr

www.smictom-fontainebleau.fr

Une question ?

Numéro vert 0 800 133 895

**Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

LE TRAITEMENT

SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais

ZAC du Tertre de Chérisy CD 408

77 000 Vaux Le Penil

SIREDOM

**Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie
par les Déchets et Ordures Ménagères**

Bureaux : Z.I. DU BOIS CHALAND

**63 RUE DU BOIS CHALAND CE 2946 LISSES
91029 EVRY**

BEGEVAL

Route de Bouzonville-en-Beauce PITHIVIERS 45300

Rapport établi par les services du SMICTOM

Présenté au comité syndical du 1^{er} juillet 2019

Merci d'imprimer ce rapport, si possible, sur papier recyclé

Annexes

Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Communauté de Communes Moret Seine et Loing



 Communauté d'Agglomération
du Pays de Fontainebleau

 Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux

 Communauté de Communes
Moret Seine et Loing

NB : La population utilisée pour le calcul des ratios provient du recensement 2014

Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Population : 70 362



Commune	Habitants
Achères-la-Forêt	1 174
Arbonne-la-Forêt	1 051
Avon	14 224
Barbizon	1 207
Bois-le-Roi	5 854
Boissy-aux-Cailles	305
Bourron-Marlotte	2 863
Cély-en-Bière	1 178
Chailly-en-Bière	2 059
Chartrettes	2 683
Fleury-en-Bière	675
Fontainebleau	15 529
Héricy	2 691
La Chapelle-la-Reine	2 519
Le Vaudoué	780
Noisy-sur-École	1 924
Perthes-en-Gâtinais	2 075
Recloses	713
Saint Germain-sur-École	355
Saint Martin-en-Bière	784
Saint Sauveur-sur-École	1 141
Samois-sur-Seine	2 157
Samoreau	2 407
Tousson	397
Ury	861
Vulaines-sur-Seine	2 756



Tonnages collectés en 2018

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Achères-la-Forêt et Recloses	295	-	92	57	-
Arbonne-la-Forêt	311	166	34	24	17
Avon	3 211	214	578	341	0
Barbizon	570	216	47	55	36
Bois-le-Roi	1 585	424	275	230	0
Boissy-aux-Cailles Le Vaudoué Tousson	265	-	92	66	23
Bourron-Marlotte	770	137	147	134	0
Cély-en-Bière	298	176	42	36	-
Chailly-en-Bière	597	301	81	67	22
Chartrettes	741	185	122	99	0
Fleury-en-Bière	167	124	19	16	9
Fontainebleau	5 047	166	757	537	219
Héricy	620	118	130	99	0
La Chapelle-la-Reine	617	-	84	26	-
Noisy-sur-École	422	-	112	57	26
Perthes-en-Gâtinais	508	245	63	60	20
Saint Germain-sur-École	86	61	17	7	8
Saint Martin-en-Bière	195	144	26	28	17
Saint Sauveur-sur-École	280	198	34	16	9
Samois-sur-Seine	633	128	100	101	0
Samoreau	566	106	120	104	0
Ury	158	-	64	25	-
Vulaines-sur-Seine	673	116	137	95	0
Total	18 615	3 225	3 173	2 280	406

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2018

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Achères-la-Forêt et Recloses	156	-	49	30	-
Arbonne-la-Forêt	296	158	33	23	16
Avon	226	15	41	24	-
Barbizon	472	179	40	45	30
Bois-le-Roi	271	72	47	39	-
Boissy-aux-Cailles	179	-	62	44	15
Bourron-Marlotte	269	48	51	47	-
Cély-en-Bière	253	149	35	31	0
Chailly-en-Bière	290	146	39	33	11
Chartrettes	276	69	45	37	-
Fleury-en-Bière	247	124	21	23	13
Fontainebleau	325	11	49	34	14
Héricy	230	43	48	37	-
La Chapelle-la-Reine	245	-	33	10	-
Le Vaudoué	179	-	62	44	15
Noisy-sur-École	219	-	58	30	13
Perthes-en-Gâtinais	245	168	31	29	10
Saint Germain-sur-École	242	173	31	21	23
Saint Martin-en-Bière	249	124	33	36	22
Saint Sauveur-sur-École	246	173	30	14	8
Samois-sur-Seine	293	59	46	47	-
Samoreau	235	44	50	43	-
Tousson	179	-	62	44	15
Ury	183	-	74	29	-
Vulaines-sur-Seine	244	42	50	34	-

Acquisition de composteurs individuels en 2018

	Composteurs individuels acquis en 2017	Composteurs individuels acquis en 2018	Evolution des acquisitions
Achères-la-Forêt	-	12	-
Arbonne-la-Forêt	-	5	-
Avon	36	58	↗
Barbizon	-	6	-
Bois-le-Roi	52	73	↗
Boissy-aux-Cailles	-	1	-
Bourron-Marlotte	12	22	↗
Cély-en-Bière	-	6	-
Chailly-en-Bière	-	15	-
Chartrettes	14	14	=
Fleury-en-Bière	-	0	-
Fontainebleau	27	53	↗
Héricy	15	17	↗
La Chapelle-la-Reine	-	9	-
Le Vaudoué	-	8	-
Noisy-sur-École	-	19	-
Perthes-en-Gâtinais	-	12	-
Recloses	-	12	-
Saint Germain-sur-École	-	4	-
Saint Martin-en-Bière	-	7	-
Saint Sauveur-sur-École	-	2	-
Samois-sur-Seine	19	15	↘
Samoreau	8	16	↗
Tousson	-	0	-
Ury	-	10	-
Vulaines-sur-Seine	11	25	↗
Total	194	421	-

Communauté de Communes Moret Seine et Loing

8 communes sur le territoire de compétence du SMICTOM.
Population : 33 177

- Champagne sur Seine 6 345 habitants
- Montigny sur Loing 2 813 habitants
- Moret Loing et Orvanne 12 765 habitants
- Saint-Mammès 3 416 habitants
- Thomery 3 609 habitants
- Vernou-la-Celle 2 751 habitants
- Villecerf 732 habitants
- Villemer 746 habitants



Tonnages collectés en 2018

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Champagne sur Seine	1520	182	212	147	0
Montigny sur Loing	785	9	131	109	0
Moret Loing et Orvanne	3176	625	588	427	0
Saint Mammès	787	163	136	112	0
Thomery	850	266	170	141	0
Vernou la Celle	756	139	103	100	0
Villecerf/Villemer	352	60	67	62	0
Total	8227	1444	1408	1099	0

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2018

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Champagne sur Seine	240	29	33	23	0
Montigny sur Loing	279	32	46	39	0
Moret Loing et Orvanne	249	49	46	33	0
Saint Mammès	230	48	40	33	0
Thomery	236	74	47	39	0
Vernou la Celle	275	50	38	37	0
Villecerf/Villemer	238	41	45	42	0
Total	248	44	42	33	0

Acquisition de composteurs individuels en 2018

	Composteurs individuels acquis en 2017	Composteurs individuels acquis en 2018	Evolution des acquisitions
Champagne sur Seine	6	17	↗
Montigny sur Loing	7	18	↗
Moret Loing et Orvanne	22	20	↘
Saint Mammès	15	12	↘
Thomery	39	30	↘
Vernou la Celle	25	9	↘
Villecerf/Villemer	9	8	↘
Total	123	114	↘

Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

1 commune sur le territoire de compétence du SMICTOM.

- Fontaine-le-Port : 995



Tonnages collectés en 2018

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Fontaine-le-Port	244	38	45	42	-

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2018

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Fontaine-le-Port	245	38	45	42	-

Acquisition de composteurs individuels en 2018

	Composteurs individuels acquis en 2017	Composteurs individuels acquis en 2018	Evolution des acquisitions
Fontaine-le-Port	5	12	↗

Crédits iconographiques et photographiques

Visuels et photographies du SMICTOM de la Région de Fontainebleau
à l'exception de :

page 8 et 9 :
photographies Eco-emballages.

page 17 et 18 :
Radiator by Michael Thompson from the Noun Project
Lamp by Pavitra from the Noun Project
Recycle by anbileru adaleru from the Noun Project
Open box by Vectors Market from the Noun Project
Toilet Paper by Fabián Sanabria from the Noun Project
Coat by Dinosoft Labs from the Noun Project
Iron by Ralf Schmitzer from the Noun Project
Dump site by Gan Khoon Lay from the Noun Project
Broken Monitor by David Swanson from the Noun Project
Renovating by Mooms from the Noun Project
Garbage Truck by Jonathan Li from the Noun Project
Excavator by Peter van Driel from the Noun Project
Art Shape by AlfredoCreates.com/icons & FlaticonDesign.com from the Noun Project
Container truck by Peter van Driel from the Noun Project
Factory by iconsphere from the Noun Project



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Rapport annuel 2018

RAPPORT ANNUEL 2018
sur le prix et la qualité du
service public d'élimination
des déchets ménagers et
assimilés



Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier, et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000